35e année édit. tri-hebdomadaire, No 71. SAMEDI, 23 JUIN, 1877. 13me année, édit. quotidienne, No 44

TAUX DE L'ABONNEMENT.
ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE.
Par an, payé d'avance.................. $4.00
Par an, non payé d'avance.......... .. 5.00
ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, payé d'avance.................. $6.00
Par an, non payé d'avance............ 7.00

L'édition tri-hebdomadaire du *Journal* paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS.

Lorsqu'on veut se désabonner, on doit en donner avis un mois avant la fin de son semestre courant, et solder son compte, si l'on doit des arrérages, autrement l'abonnement est censé courir.

On s'abonne directement aux bureaux du *Journal*, coin des rues Ste. Anne et du Fort, haute-ville, en face de la Place d'Armes.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Editeur-propriétaire, AUGUSTIN COTÉ, *à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco*

TARIF DES ANNONCES.
Six lignes, première insertion..........$0.75
Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10. 1.00
Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig. 0.10
Pour chaque insertion subséq., par lig. 0.05

Les réclames, rapports de commandites, décès, mariages, etc., sont sujets au tarif des annonces.

Les annonces déposées jusqu'à midi du jour de la publication paraissent le même jour.

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, est publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérable est accordée pour les annonces à long terme.

☞ Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les manuscrits non insérés sont détruits

ETAT-PONTIFICAL.

Rome, 2 Juin 1877.

Ce matin, le Saint-Père a reçu, dans la salle du Trône, les hommages et les félicitations du Sacré Collége. Les cardinaux présents à cette mémorable audience étaient au nombre de quarante-cinq. C'étaient les cardinaux Simeoni, Montal, Monaco-Lavalette, Schwarzemberg, Ledochowski, Pacca, Consolini, Oreglia, Antici Mattei, di Pietro, Caterini, Borromeo, Pitra, Panebianca, Howard, Martinelli, Giannelli, Bilio, Bartolini, Hohenlohe, Guidi, Ferrieri, Riario Sforza, Randi, Sacconi, de Falloux, Bonaparte, Dechamps, Franchi, Chigi, Nina, Asquini, Berardi, Franzelin, d'Avanzo, Canossa, Pecci, de Luca, Sharretti, Morichini, Serafini, Apuzzo, Paya y Rico, Moraes Cardoso et le patriarche des Indes, dont le nom m'échappe. Plus de trente évêques d'Italie et d'autres pays assistaient encore à cette audience.

Le cardinal Amat, doyen du Sacré-Collége, étant trop âgé et trop souffrant pour se rendre au Vatican, c'est le cardinal Di Pietro, sous doyen, qui a porté la parole au nom du Sacré-Collége, et a exprimé, dans une fort belle adresse, les sentiments d'amour, de gratitude et d'espérance qui animent tous les cardinaux. Après avoir passé en revue les actes les plus glorieux du pontificat de Pie IX, le cardinal Di Pietro a exprimé toute la gratitude du Sacré-Collége pour les évêques, le clergé et les fidèles du monde catholique qui témoignent partout d'un si grand amour pour le Chef vénéré de l'Eglise. Il a terminé son adresse par ces mots :

« Il y a cinquante ans, Très Saint-Père, vous exprimiez votre reconnaissance au cardinal qui venait de vous consacrer en lui disant : *Ad multos annos*. Le Seigneur a béni vos souhaits et vous a béni vous-même, car votre consécrateur devint bientôt Pape et vous-même l'êtes devenu après lui et avez eu un pontificat si long et si glorieux. A notre tour, nous vous dirons, en priant Dieu d'exaucer nos vœux : *Ad multos, multos, multos annos.* »

Son Eminence a remis ensuite au Souverain-Pontife, au nom de tous les cardinaux, deux exemplaires en or, deux en argent et deux en bronze, d'une grande et magnifique médaille que le Sacré Collége a fait expressément frapper pour célébrer le jubilé épiscopal de Sa Sainteté. Cette médaille porte d'un côté l'effigie du Souverain-Pontife, et de l'autre une belle inscription latine, qui rappelle les donateurs et le grand événement qui a provoqué ce don.

Le Saint-Père, dont la santé n'est pas seulement admirable, mais vraiment miraculeuse, a prononcé un éloquent discours, malgré que sa voix fût un peu voilée. Il a tout d'abord félicité et remercié le Sacré-Collége de ses cordiales manifestations d'amour et de dévouement si richement exprimées et dans l'Adresse qu'il avait entendue et dans la médaille qu'il venait de recevoir ; il a ajouté qu'il ne doutait point de l'attachement et de la dévotion des cardinaux pour l'Eglise, le Saint-Siége et sa personne, surtout dans les moments très-difficiles où nous vivons.

Le Saint-Père a continué ensuite à peu près en ces termes :

« Quant à moi, je vous dirai quelques paroles sur ce qui arrive présentement, et, à ce propos, je vous rappellerai que saint Jean-Baptiste voulut envoyer une députation de ses disciples à Notre Seigneur, pour lui demander qui il était. Ce n'est pas que saint Jean fût des doutes là-dessus, ou qu'il ne sût point qui était Jésus-Christ, mais il voulait procurer à ses disciples l'occasion de voir Notre Seigneur, d'entendre ses paroles et de s'en retourner animés d'un amour plus ardent et d'une foi plus vive. C'est ce qui arriva. Jésus-Christ reçut les disciples de saint Jean, mais il ne leur dit pas : Je suis le Messie, le Fils de Dieu ; non, mais il leur dit : Allez, et dites à Jean ce que vous avez vu : les aveugles voient, les sourds entendent, les boiteux marchent, et, ce qui est plus extraordinaire, les morts ressuscitent, voulant dire par là que des œuvres semblables ne pouvaient être faites que par un Homme-Dieu.

« De nos jours, il y a encore beaucoup de personnes de bonne foi. Si quelqu'une de ces personnes de bonne foi venait à demander quelle est la vraie religion, celle dans laquelle on peut se sauver, on lui dirait, comme disait autrefois Notre Seigneur aux disciples de Jean : Voyez et jugez. Dieu a inspiré à des millions de catholiques de se rendre en pèlerinage aux sanctuaires les plus vénérés ; Dieu, pour opérer des miracles, s'est servi de la très sainte Vierge Marie. Encore aujourd'hui, dans certains sanctuaires, les estropiés se redressent, les aveugles voient, les sourds entendent, et voilà comment Dieu rapproche les époques, parce que l'Eglise repose sur les bases immuables qu'il a fondées lui-même. N'est-il pas vrai, aujourd'hui, comme au commencement de l'Eglise, que la foi est une dans le cœur de tous ? N'est-il pas vrai que tous les catholiques, comme autant de rayons, convergent vers ce centre de vérité ? Et s'il en est ainsi, ce n'est certes pas parce qu'il y a ici cet indigne vicaire de Jésus-Christ, mais parce que Dieu a placé Pierre et ses successeurs à Rome pour diriger et gouverner l'Eglise, parce qu'il veut, de temps en temps, par des miracles éclatants, réveiller la foi des chrétiens.

« Donc, aujourd'hui, comme aux premiers jours de l'Eglise, on peut dire : *Unum cor, una fides, unus Deus.* Certes, il me serait impossible de trouver des expressions, et les paroles me manquent pour remercier Dieu de tant de bienfaits et les fidèles de tant de dévotion et d'amour. Que pouvons-nous faire pour remercier Dieu et pour lui témoigner toute notre gratitude pour ses bontés infinies ? Nous ferons ce que nous avons fait jusqu'ici. Travaillez pour l'Eglise et le Saint Siége ; ne songez qu'à prouver la gloire de Dieu, comme vous avez fait jusqu'à présent, afin que la religion se dilate partout de plus en plus et qu'on puisse toujours dire qu'il n'y a dans l'Eglise qu'un seul cœur et qu'une seule âme.

« Employons-y tous nos efforts, et nous obtiendrons ce que nous désirons ; mais pour plus de sureté, demandons à Dieu sa bénédiction et prions-le de confirmer nos bonnes résolutions, de nous illuminer et de nous donner toujours la force de repousser certaines propositions ou conciliations indignes de l'Eglise et de qui veut vivre avec Dieu, indignes non-seulement d'un chrétien, mais de tout homme d'honneur. Que cette bénédiction de Dieu descende sur nous et elle nous donnera la force. Que Dieu vous bénisse dans vos travaux ; que sa bénédiction soit pour vous le gage de rester toujours attachés à son divin service ; qu'elle soit avec vous pendant toute votre vie ; qu'elle vous soutienne à l'heure de la mort, et enfin qu'elle soit l'objet de vos louanges pendant toute l'éternité ? »

Le Saint-Père, avant de quitter la salle a reçu du baron Loë, l'énergique et courageux président des œuvres catholiques en Allemagne, un élégant volume contenant les adresses des étudiants catholiques des Universités de Munich et de Breslau, puis il s'est dirigé vers la salle voisine où S E. le cardinal Riario-Sforza lui a présenté trois députations de son vaste diocèse. Une de ces députations a offert à Sa Sainteté une grande et magnifique chape pontificale en satin d'argent ornée de riches broderies en or. Une autre a présenté une admirable miniature en ivoire représentant l'Immaculée Conception, enfermée dans un gracieux étui en écaille finement sculpté, et un magnifique volume richement relié contenant les souscriptions au denier de Saint-Pierre des catholiques de vingt-deux diocèses des provinces napolitaines. La troisième députation enfin a offert à Sa Sainteté une forte somme pour le denier de Saint-Pierre recueillie dans la seule ville de Naples.

Le Saint Père a passé ensuite dans la salle des Tapisseries, où étaient réunis une centaine environ de ses camériers secrets et d'honneur laïques, tous revêtus de leurs insignes qui ont offert, en leur nom et au nom de leurs collègues absents, une *Paix* en métal précieux. Au milieu on voit un médaillon avec des têtes de séraphins en relief, sur lequel s'appuie une croix de rubis entourée de perles. Au-dessus, sont les armes du Souverain Pontife, et au-dessous cette devise : *Justitia et pax osculatæ sunt.* Le reste est formé de nœuds et de feuillages avec des brillants et des morceaux de lapis-lazzuli. En présentant au Saint-Père ce bel objet d'art, le commandeur Datti, doyen des camériers secrets, a lu une belle adresse pleine des sentiments de la plus grande dévotion, à laquelle Sa Sainteté a répondu par quelques paroles de profond remerciement et de sincère gratitude.

Le Souverain-Pontife, avant de rentrer dans ses appartements, a fait encore le tour de la salle suivante. Là se trouvait une députation des Arméniens Méchitaristes de Venise, qui lui ont offert un très beau livre, imprimé pour la circonstance et renfermant les très-anciennes hymnes arméniennes en l'honneur de la Très Sainte Vierge, avec la traduction latine. Là se trouvait encore le P. Hayelman, missionnaire apostolique, qui a présenté à Sa Sainteté, au nom des religieuses de Saint-Joseph de la Suède et de la Norvége, une magnifique peau d'ours blanc pour tapis de salon. Un habitant d'Altari a encore présenté au Saint-Père une grande pièce de drap blanc de sa fabrique, et enfin Mgr. Blanger, évêque de la Guadeloupe, a offert à Sa Sainteté un grand plateau en argent massif et l'autre en or, qui s'ouvrent en forme d'écrin, et renfermant l'un de l'or, l'autre de l'encens et le troisième de la myrhe, pour signifier les trois dons des Rois Mages.

LETTRES PARISIENNES.

Paris, 1er juin.

Depuis quelques jours, il règne dans les conseils du gouvernement une certaine indécision. Dans le dernier conseil des ministres, on n'a pris aucune résolution. Demandera-t-on à la rentrée une seconde prorogation ou la dissolution de la Chambre au Sénat.

Le budget sera-t-il voté, toutes affaires cessantes ? A quel moment fixera-t-on les élections générales ? Pour se décider à un parti, on semble attendre l'attitude que prendra la Chambre dans quinze jours. On sait qu'en tête de l'ordre du jour est inscrite une demande d'interpellation de M. Gambetta sur le changement du ministère. Le vote qui suivra cette interpellation déterminera l'attitude du cabinet.

Les derniers avis de la majorité sénatoriale indiquent l'intention bien formelle de celle-ci d'accorder la dissolution, si elle est demandée. Dans une réunion où figuraient les membres les plus marquants du centre droit et du groupe constitutionnel, on s'est prononcé pour s'unir avec les bonapartistes sur la question de dissolution, mais en écartant soigneusement toute alliance avec la partie militante de l'impérialisme.

Cette indécision que l'on remarque dans l'attitude du gouvernement existe également dans le parti républicain. Je vous ai signalé l'opinion de ceux qui ne veulent pas l'interpellation de M. Gambetta et sont disposés à discuter tranquillement le budget. Croyez bien que si l'on consultait individuellement les députés républicains, une grande majorité consentirait à voter les lois présentées par le ministère actuel ; mais que diraient les électeurs, que deviendrait la renommée des républicains qui se sont donné un brevet d'incorruptibles !

C'est pourquoi les idées pacifiques ont peu de chances de prévaloir. Il faut convenir, au reste, que les républicains ont fait trop de bruit pour reculer.

Dès à présent on peut considérer comme certaine l'intention des trois gauches d'interpeller le ministère, le 16 juin, et de voter un ordre du jour de défiance visant le message du maréchal.

La conduite des légitimistes dans cette occurrence a été des plus correctes. Les polémiques engagées entre certaines feuilles royalistes, d'une part, et des journaux religieux, d'autre part, ne sauraient porter atteinte au patriotisme éclairé dont le parti légitimiste a donné constamment des preuves, aussi bien sur les champs de bataille que dans le Parlement.

Les sénateurs légitimistes attendent, dit-on, une lettre de M. le comte de Chambord pour leur tracer leur ligne de conduite.

Nul doute que le chef de la maison de Bourbon ne s'inspire comme toujours des sentiments les plus chevaleresques.

Un journal qui a la spécialité des nouvelles excentriques, la *France*, prétend que M. le comte de Chambord a désigné comme l'héritier de tous ses droits à la couronne de France don Carlos.

On ne peut prendre au sérieux une information émanant d'une feuille inspirée par M. de Girardin. Cette réserve faite, la nouvelle est à coup sûr vraisemblable, mais tant qu'elle ne sera pas dans le domaine des faits certains, il est fort inutile de la discuter.

—

Paris, 2 juin.

Vous connaissez les poursuites dirigées contre des journaux de Paris pour offenses envers le maréchal. En ce moment neuf journaux de département vont comparaître devant la justice.

Ces rigueurs sont salutaires et le seraient davantage si l'on comprenait dans les poursuites les sénateurs et députés qui commettent chaque jour des délits.

Des scènes de désordres ont éclaté dans la Charente, à Brie, canton de Larochefoucauld. A l'occasion de la mission, une croix en bois avait été placée dans l'église de Brie. Elle portait la divise du Labarum : *In hoc si no vinces.* La malveillance répandit le bruit que la croix était ornée de fleurs de lis et d'épis de blé, double allusion à la royauté et à la dîme. Après la cérémonie qui eut lieu le 31 mai en présence de Mgr. l'évêque d'Angoulême, ce dernier se rendit au presbytère pour prendre part au dîner auquel devaient assister le maire et des membres du conseil municipal.

A ce moment arriva une bande de forcenés. Le commissaire de police invita le principal meneur à se taire. Mgr. l'évêque crut calmer la fureur de la foule toujours grossissante en faisant ouvrir les portes de l'église, pour prouver à celle ci que la croix ne portait aucun des emblèmes prétexte du désordre. Mais le chef de la bande et ceux qui l'accompagnaient saisirent la croix, la portèrent dehors et la brisèrent.

Trois arrestations ont été opérées. On croit que cette scène regrettable doit être attribuée à un mot d'ordre radical, car les sentiments de respect pour les choses religieuses sont traditionnels parmi les populations de ce pays.

Vous pourrez lire dans les journaux les allocutions prononcées par M de Broglie à la cour d'appel et aux tribunaux. Le garde des sceaux a tenu à rappeler que la magistrature devait rendre des arrêts et non pas des services.

Cet axiome devait être remis en honneur après les honteuses attaques dirigées par M. Martel contre l'indépendance de certains magistrats. M. de Broglie s'est fait l'interprête des sentiments les plus loyaux.

Ce matin a paru dans le *Journal officiel* le cinquième mouvement administratif, qui pourvoit surtout aux postes devenus vacants par suite de non-acceptations.

Un vol considérable a été commis, la nuit dernière, dans l'express venant de Calais à Paris. Un wagon blindé contenait des valeurs expédiées par des banquiers de Londres à leurs collègues de Paris. D'audacieux malfaiteurs ont pu pratiquer une ouverture permettant l'accès à l'un d'eux. Plusieurs paquets d'une valeur de six millions environ ont été soustraits. On ne s'est aperçu du vol qu'à Amiens. La plupart des valeurs étaient, dit-on, à l'adresse de M Cahen d'Anvers.

—

Paris, 3 juin.

L'arrestation de M. Bonnet-Duverdier est définitive. Le président du conseil municipal de Paris a été maintenu à la disposition du procureur de la république, et il est actuellement sous les verrous, à Mazas. Les motifs de cette incarcération sont ceux que je vous ai déjà fait connaître, il y a près de dix jours, bien que la presse parisienne ait gardé un silence inexplicable sur la réunion publique tenue à Saint-Denis par M. Bonnet-Duverdier. Il résulte de l'instruction judiciaire que les paroles prononcées par l'inculpé à cette réunion sont les suivantes : « Si le maréchal ne cède pas devant la volonté du peuple (c'est-à-dire des communards), eh bien, nous le clouerons au mur. » Ces paroles étaient accompagnées du mouvement de l'homme qui met en joue.

C'est donc pour menaces de mort à l'adresse du président de la république que M. Bonnet-Duverdier a été arrêté et qu'il va être poursuivi.

A part la première émotion causée par cette nouvelle,—émotion de curiosité,—rien ne marque dans le mouvement ordinaire de notre ville que cette mesure énergique ait produit une sensation quelconque.

La famille de M. Bonnet-Duverdier a demandé sa liberté sous caution. Cette demande a été rejetée. Si M. Bonnet Duverdier était relâché, il pourrait provoquer quelque tumulte. Il faut si peu de chose à Paris pour causer du tapage. On ne saurait trop prendre de précautions, surtout en ce moment, où les esprits sont très surexcités, très-agités intérieurement.

Le conseil municipal voulait se réunir extraordinairement pour délibérer sur l'arrestation de son président. Défense formelle lui en a été intimée par le préfet de la Seine, et dans le cas où le conseil chercherait à se réunir clandestinement, le préfet de police a reçu l'ordre du ministre de l'intérieur de le disperser même par la force.

On profitera, sans doute, des poursuites intentées contre M. Duverdier à l'occasion du discours de Saint-Denis pour lui demander compte de sa conduite à Londres au banquet des réfugiés de la Commune. N'est-il pas odieux, vraiment, que le président du conseil municipal de Paris, résidant à Londres pour remplir un service public, s'en soit allé banqueter avec des assassins et des incendiaires ? Au surplus, les paroles prononcées, à Saint-Denis, font de cet homme le digne émule des Vallès, des Lissagaray et autres chefs de la Commune.

Le 5 juin, le conseil municipal doit légalement se réunir pour tenir la dernière séance de la session extraordinaire. Il demandera des explications ; mais elles lui seront refusées, car désormais la parole appartient à la justice.

—

Paris, 3 juin.

Le gouvernement continue à faire fermer les réunions qui, sous prétexte d'être privées, sont très-publiques et auxquelles n'assistent d'ailleurs que des démagogues de la pire espèce.

Dans le dernier conseil des ministres tenu hier, on assure que le gouvernement s'est décidé à profiter du délai légal des deux prorogations successives. On prorogerait donc encore pour un mois les deux Chambres, et avec l'autorisation du Sénat, on procéderait au bout de trois mois à de nouvelles élections. Celles-ci auraient donc lieu dans la seconde quinzaine d'octobre.

Ce plan de campagne paraît bien tracé. Il est évident que, si l'on faisait des élections en juillet, le temps manquerait aux nouveaux fonctionnaires pour préparer le terrain électoral.

Une statistique curieuse est celle qui indique les efforts que devront faire le parti de l'ordre et l'administration pour triompher aux prochaines élections générales.

La Chambre des députés est composée de 593 membres ; or, 360 de ces membres ont adhéré au manifeste des gauches réunies. La moitié plus un de la Chambre, c'est-à-dire le chiffre qui constitue la majorité, étant de 267, pour que d'hostile cette majorité devienne favorable au maréchal, le parti de l'ordre doit donc conquérir au moins 84 siéges. Alors, on doit l'espérer, dans un temps peu éloigné, la République aura vécu.

On sait l'immoralité de la monstrueuse alliance conclue entre MM. Gambetta et Thiers. Si cette alliance ne s'était conclue que sous les lambris de l'hôtel de M. Thiers, on n'en parlerait qu'avec dédain ; mais l'acte public qui la consacre, le discours de M. Gambetta enfin, est une atteinte portée à la Constitution. La succession du maréchal à la présidence n'est pas ouverte, et personne n'a le droit de discuter les titres d'un candidat quelconque à la présidence. En parlant comme il l'a fait, M. Gambetta n'a eu d'autre but que de donner le mot d'ordre aux comités et aux feuilles radicales. C'est à une incartade que le gouvernement ne devrait pas tolérer.

—

Paris, 4 juin.

Le coup d'Etat parlementaire et légal du 16 mai n'a été fait au profit d'aucune des trois monarchies rivales. Il a été dirigé avant tout contre le radicalisme et ses doctrines. Il est un acte de préservation sociale. C'est ainsi que le maréchal et ses ministres l'ont compris. Le pays ne doit donc pas s'étonner si un des partis monarchiques n'est pas toujours satisfait des évènements. Jusqu'ici quelques personnalités légitimistes ont pu être froissées de ne pas voir leur parti plus largement représenté dans le cabinet ; de même des impérialistes ne se sont pas trouvés assez bien partagés dans la distribution des emplois administratifs ou judiciaires.

Quant aux orléanistes, leurs partisans ont la plupart des portefeuilles, et ils ont pu choisir leurs postes préfectoraux à leur aise. Le gouvernement s'est fait représenter par ses amis, rien de mieux. Mais, cependant si j'en crois certaines indiscrétions, les princes d'Orléans ne sont pas absolument satisfaits. On rapporte que, dans les conversations privées, le duc d'Aumale à Besançon, et ses frères et neveux à Paris, feignent de désapprouver l'acte du 16 mai. S'ils sont persuadés que cet acte sauveur n'a pas été fait à leur profit, on ne doit voir dans la désapprobation des princes qu'un moyen de popularité dans le cas où plus tard le succès ne répondrait pas aux espérances du gouvernement.

Il est parfaitement certain que le maréchal n'a pas agi en vue d'une coterie, mais pour le bien du pays. Dès lors, l'intérêt personnel de la famille d'Orléans n'étant pas engagé

Feuilleton Littéraire

23 Juin 1877— No 25

Mlle DE LA ROCHEGAUTHIER,

Episode de la guerre de 1870.

PAR C. DE BEUGNY D'HAGERUE

CHAPITRE XIII

L'HOMME PROPOSE ET DIEU DISPOSE.

(*Suite.*)

Dieu, qui a conduit les événements, voulait m'arracher de ce monde en m'enlevant les unes après les autres toutes mes espérances, toutes mes illusions......

—Vous avez donc bien souffert, monsieur ?

—Si j'ai souffert !......Tenez, le bon docteur m'a guéri de bien affreuses blessures ; vous, médecin des âmes, voulez-vous que je vous montre les plaies de mon cœur, et vous me direz si elles ne sont pas plus cruelles encore, vous me direz si vous leur connaissez un remède sur la terre.

Quand la guerre a éclaté, je devais épouser une jeune fille qui réunissait toutes les plus charmantes qualités. Il est inutile que je vous fasse ici la description de ses mérites, de sa beauté et de ses talents : nous nous aimions, cela suffit. Quand je me suis réveillé, après plus de six mois passés entre la vie et la mort, ma première pensée fut pour elle ; j'avais tort, sans doute, j'aurais dû remercier Dieu d'abord, mais vous êtes homme, et vous me comprenez. Je l'aimais tant... Un jour je demande une glace. Je vois mes traits horribles, hideux, et le désespoir entre dans mon âme. Pouvais-je aller porter à Jeanne cette face meurtrie, labourée, repoussante ?

—Mais, monsieur, de tout temps, les traces des blessures reçues sur le champ de bataille, et combattant pour la patrie, n'ont été considérées que comme de glorieuses cicatrices, et si cette jeune personne vous aime réellement, la perte de votre beauté ne sera pas un motif pour elle de vous aimer moins.

—Je sais bien que si je revenais près de Jeanne, elle ne voudrait pas seulement s'apercevoir de ma laideur ; aussi n'est-ce pas cette raison seulement qui me fait une obligation de la fuir. La balle que l'on n'a pu extraire me cause toujours de violentes douleurs ; je suis un infirme, entendez-vous bien ? un infirme pour le reste de ma vie, je sens que je ne guérirai jamais

La pauvre fille me croit mort ; à mon régiment je suis inscrit parmi ceux qui ont succombé sur le champ de bataille ; le mieux pour moi est de ne détromper personne, et d'aller m'ensevelir dans un cloître pour y finir en repos les quelques années qui me restent à vivre.

—Prenez garde, monsieur, vous vous exagérez beaucoup votre difformité, et quant à la balle qui vous fait tant craindre, le docteur Wittersheim me disait encore hier qu'elle finirait certainement un jour ou l'autre par aboutir à un endroit d'où on pourrait l'enlever, et qu'alors vous seriez complétement guéri.

—Non, monsieur, n'essayez pas de me flatter d'un faux espoir. Je connais ma situation, je suis un homme perdu. Ma carrière est brisée... Depuis un an Jeanne me croit mort ; elle a dû s'habituer à cette idée ; peut-être même son père, qui doit craindre par dessus tout de la laisser seule après lui, a-t-il réussi à la faire consentir à quelque nouvelle alliance. Qui sait ? peut-être est-elle mariée... Et j'arriverais, moi, porter le trouble... Non, non, je suis mort depuis un an, et les morts ne doivent pas revenir.

Tout ce que le prêtre put lui dire fut inutile, son parti était pris irrévocablement. Le lendemain, il faisait ses adieux au docteur et au brave Marcou, et montait dans une voiture qui devait le conduire à la station du chemin de fer la plus voisine, où il allait prendre l'express pour Paris.

Aussitôt arrivé, il se rendit chez le notaire qui était chargé de la gestion de ses affaires, et lui expliqua l'emploi qu'il avait résolu de faire de sa fortune.

—Mais, lui dit celui ci, c'est votre testament que vous faites là !

—C'est plus, c'est une donation immédiate que je veux.

—Mais vous, monsieur ?

—Moi, il est clair que quand j'aurai tout donné, il ne me restera rien.

—Cependant, monsieur, permettez moi...

—Je vous permets tout ce que vous voudrez, mais ne vous fatiguez pas en vain, ma résolution est irrévocable, et rien ne pourra l'ébranler. Je me retire du monde. Les amis que je viens de quitter en Alsace, et qui m'ont arraché à la mort, ont essayé tous les arguments imaginables pour me dissuader ; tout ce qu'il était possible de dire contre mon projet, m'a été dit, et rien n'a pu changer ma détermination.

Le notaire s'inclina, et, sans rien ajouter, se mit immédiatement à prendre note des ordres de son client.

Quand il eut fini d'écrire :

—Nous disons donc 30,000 francs au curé de Niederbronn ; 10,000 francs à placer en rentes 3 pour cent en faveur des pauvres de la commune de Nuriac. Puis il énuméra une série de dons et de legs à diverses personnes.

—C'est cela, dit Georges quand il eut fini, et je voudrais pouvoir terminer cette affaire immédiatement.

—Je le regrette, mais c'est impossible, mon étude est en ce moment surchargée de travail ; l'acte que vous me demandez sera très-long, il vous manque des indications précises relativement à plusieurs de vos propriétés ; je crois les avoir dans mes dossiers, mais cela demandera de grandes recherches.

—Enfin, pourrai-je venir signer demain matin ?

—Impossible, monsieur ; je ne puis m'engager à terminer cet acte avant trois jours.

—Soit, fit Georges, visiblement contrarié, je reviendrai dans trois jours.

En sortant du cabinet du notaire, il éprouva la sensation d'un homme soulagé d'un lourd et accablant fardeau ; ses dernières dispositions étaient prises, il n'avait plus d'hésitations à combattre. Le sort en était jeté, il allait être irrévocablement rayé de la liste des vivants......

Il éprouvait une sorte d'âpre satisfaction d'avoir ainsi disposé de son sort ; le monde l'avait oublié, il voulait oublier le monde. L'oubli, ce néant de la pensée, il allait s'y précipiter tout entier...

Ce fut dans ces dispositions qu'il rentra à son hôtel ; il s'enferma dans sa chambre, se jeta dans un fauteuil, laissant son esprit suivre le cours de ses pensées.

—C'est donc fini, cette fois ; les joies du monde ne sont plus pour moi que des souvenirs...Jeanne...Ah ! puisses-tu trouver hors de moi tout le bonheur que j'aurais voulu te donner ! Tu ne sauras jamais ce qu'il m'en a coûté de renoncer à toi ; tu ne sauras jamais que, pour ne pas t'imposer une union devenue impossible, j'ai arraché mon cœur de ma poitrine et je l'ai foulé aux pieds.

Depuis un an, tu me crois mort ; si tu te souviens encore de moi, tu m'oublieras bientôt ; mais moi, oh ! non, je ne t'oublierai jamais...Ah ! mon cœur ne peut donc pas mourir...!

Et voilà que ce premier consentement, cette première satisfaction d'avoir arrêté une suprême résolution, fait place à un sentiment tout autre : le passé se déroule devant lui, il revoit tout ce qu'il a aimé depuis sa première enfance, sa mère, son père, le jardin où il jouait, ses premiers camarades, le vieux chien qui le traînait pendu à ses oreilles ; puis c'est le collège, l'école militaire, ses premières épaulettes, son premier cheval, puis encore les joies du monde, les spectacles et les bals de l'hiver, les grandes chasses de l'automne, et enfin, sous l'ombre des grands arbres de la Ménadière, voilà le vieux comte Gaëtan et Jeanne qui s'appuie doucement à son bras : ses beaux yeux le regardent, et ses lèvres vermeilles lui sourient ....

Jamais le printemps ne lui a semblé aussi riant, jamais les fêtes du monde n'ont brillé d'un aussi splendide éclat, jamais Jeanne ne lui est apparue aussi admirablement belle.....

Et c'est tout cela qu'il va quitter !... Pour lui, plus de bonheur, plus de joie, plus de printemps, plus de soleil, et surtout plus d'amour...Sa tête s'affaisse sous cette désolante pensée, une larme silencieuse coule le long de sa joue...et il reste écrasé, broyé, anéanti.........

—Ah ! se dit-il, j'aurais voulu trouver l'oubli, et je ne trouve que les regrets.

Enfin, secouant sa torpeur :

—Soyons homme, à quoi sert de regarder en arrière ?

Il se lève et va se placer devant une glace.

—Allons, malheureux, contemple tes traits hideux, ta face labourée, marbrée, couturée. Dans la rue, tu te caches, tu crains de laisser voir aux hommes le masque hideux qui te sert de visage, et tu regretterais qu'elle...

Mais il s'arrête, ses traits lui paraissent moins difformes, les traces de ses cicatrices sont bien moins apparentes qu'il ne le croyait.

—Non, non, pas d'illusion, je commence à m'habituer à ce triste spectacle, mais elle, la pauvre fille, reculerait d'horreur malgré elle.

Un violent combat se livrait dans son âme ; il n'aurait jamais cru qu'il fût si difficile de s'arracher à la vie. Pour faire cesser cette agonie morale, il aurait voulu partir de suite ; il lui semblait que quand les portes du couvent se seraient refermées derrière lui, il aurait trouvé le calme qu'il cherchait en vain. Mais il est contraint d'attendre trois jours ; ces trois longues journées, il ne peut se décider à les passer seul avec ses pensées tumultueuses. Où aller ? que faire ?

—Trois jours, se dit-il, j'ai le temps d'aller à la Ménadière ; je m'arrangerai en sorte de n'y arriver que la nuit. Je reverrai une dernière fois ces lieux où j'avais cru trouver le bonheur, je reverrai les endroits où nous nous sommes promenés ensemble, je respirerai encore une fois l'air qu'elle respire !......Peut-être pourrai-je apercevoir sa silhouette se dessiner sur les rideaux de sa fenêtre : ce sera ma dernière consolation, avant d'aller m'ensevelir dans ma cellule de chartreux.

Une pensée vient subitement le frapper de terreur :

—L'acte que je fais préparer prouve que j'existe encore, un grand nombre de personnes en auront forcément connaissance. Si elle venait à le savoir... elle m'attend peut être encore, et elle croira que je l'abandonne...

Non, c'est impossible ! Mais comment faire !.... Un testament...Oh ! mais oui, un testament daté du jour de mon entrée en campagne. Je puis le faire suivre de cette clause, que si, un an après le jour de son dépôt, je n'ai pas reparu, je veux que les intentions que j'y aurai exprimées soient exécutées. Je puis le faire immédiatement, l'envoyer au notaire avec une lettre explicative, et tout sera fini : je n'aurai plus à attendre, je pourrai partir pour la Grande-Chartreuse.

Et la Ménadière ? Renoncera-t-il à y aller ? Il hésite et finit par se dire qu'il a bien le droit de s'accorder cette suprême consolation, et qu'aussitôt son retour il fera son testament et partira alors pour le couvent.

Nous l'avons vu passant la nuit suivante à errer autour du château ; quand il se fut complétement assuré qu'il était inhabité, une foule de conjectures se pressèrent dans son esprit. C'est alors qu'il se dirigea vers la chaumière habitée par Mathurine.

La paysanne venait de se lever et se disposait à aller aux champs

—Dites-moi, lui demanda George, vous connaissez bien les personnes qui habitaient le château ?

—Si je les connais ! monsieur ; c'est mademoiselle qui a empêché ma petite fille d'être mordue par un chien enragé.

—C'est ce que je pensais, et c'est pourquoi je m'adresse à vous.

—Alors, vous connaissez notre demoiselle ?

—Je la connais, et je venais vous questionner à son sujet.

—Ah ! monsieur ! elle a eu bien des malheurs ; son père, M. le comte, est mort pendant la guerre ; il a failli être fusillé, et mademoiselle n'a pu le sauver qu'en épousant un Prussien...

—Jeanne ! mariée à un Prussien ! s'écria George d'une voix terrible, c'est impossible, vous mentez !...

La paysanne eut peur.

—Pardonnez-moi, monsieur ; je n'ai pas cru mal parler.

—Mais enfin, expliquez vous !

—Cette pauvre demoiselle, elle a bien pleuré, allez ; elle est devenue si triste qu'elle faisait peur à voir. Elle a résisté bien longtemps ; mais quand elle a vu son père placé contre un mur dans la cour du château, et des soldats le fusil en joue pour le tuer, alors que pouvait-elle faire, la pauvre enfant ?

Georges se laissa tomber sur une chaise, la tête dans la main ; il pleurait, lui aussi......

Puis Mathurine se rappelant un souvenir :

—Après cela, monsieur, il est encore possible qu'elle ne soit pas mariée.

George fit un bond.

—Vous voulez donc me rendre fou, malheureuse ? Voyons, est-elle mariée, oui ou non ?

—Dame ! monsieur, je ne sais plus au juste, dit la paysanne ahurie.

Le jeune homme comprit que s'il continuait à lui parler sur ce ton, il n'en tirerait plus rien. Il fit un effort pour se calmer.

—Voyons, ne craignez rien, dites-moi tout ce que vous savez.

Mathurine reprenant courage :

—Mademoiselle avait donc été forcée de promettre d'épouser l'officier prussien, aussitôt après la guerre ; mais le mariage n'a pas eu lieu ici ; elle est partie, et l'on a dit dans le pays qu'à cause du deuil de son père elle avait obtenu un délai.

Georges eut un soupir de soulagement

—Il est peut-être encore temps, se dit-il Puis s'adressant à Mathurine : Savez vous où est mademoiselle Jeanne en ce moment ?

—Chez sa tante.

—Où habite sa tante ?

—Je ne sais pas, monsieur.

—N'y a-t-il personne qui puisse me renseigner mieux que vous ?

—Dame ! monsieur, je ne sais pas.

—Attendez, je me souviens.

Et se parlant à lui même :

Où donc avais-je l'esprit ? Madame de Précontal habite le château du Cheriset, près d'Alençon.

Une heure après il était au chemin de fer, mais, au lieu de se diriger sur Paris, il prenait un billet pour Tours, et dans la journée il était à Alençon.

CHAPITRE XIV

SUUM CUIQUE.

En descendant du train, Georges de Nuriac s'était fait conduire au premier hôtel de la ville, avait demandé une chambre et fait prier le maître de la maison de monter lui parler.

—Connaissez-vous, lui demanda-t-il, Mme de Precontal ?

(A continuer.)

dans l'affaire, l'indifférence est aussi naturelle qu'elle est traditionnelle chez les princes. L'on m'assure que M. Decazes a encouragé cette manière de voir. Chose certaine, le lendemain du 16 mai, le ministre des affaires étrangères manifestait devant plusieurs diplomates ses inquiétudes sur le résultat de la campagne électorale et blâmait la mesure prise par le maréchal comme étant prématurée.

M. Decazes, en agissant ainsi, deviendrait le trait d'union d'une transaction avec les gauches, dans laquelle ses amis orléanistes garderaient leurs avantages en cas de défaite. Cette prudence s'appelle en termes de joueur se garder à carreau. En politique elle a un autre nom, qui n'a rien à voir avec le mot *franchise*. Les indulgents appellent cela de l'habileté.

Donc, la conduite *habile* tenue par M. Decazes depuis le 16 mai donne une certaine consistance à ce bruit répandu dans plus d'un salon politique. L'on dit que le ministre des affaires étrangères a noué des relations avec M. Thiers pour rendre possibles l'avénement d'un ministère centre gauche. Cette nouvelle me vient de bonne source. Je n'ai pas la prétention de la donner comme authentique, mais pour quiconque connaît les irrésolutions calculées de la famille d'Orléans et de son principal agent au ministère, une négociation de M. Decazes avec M. Thiers n'est pas dépourvue de toute invraisemblance.

CANADA.

QUEBEC, 23 JUIN 1877.

L'horizon commence de nouveau à s'assombrir en Europe, et les dernières nouvelles transmises par le câble ont un caractère à faire croire que le vieux monde va être bientôt entraîné dans une guerre générale. L'Angleterre s'agite, l'Autriche mobilise son armée, l'Allemagne intrigue pour isoler la France, qui lui porte encore ombrage et qu'elle veut écraser définitivement. Il est difficile de dire ce qui arrivera dans un temps plus ou moins prochain, mais ce qu'il y a de vraisemblable, c'est que nous sommes à la veille de graves événements, qui changeront probablement la face de l'Europe.

Le désastreux incendie qui vient de détruire, en quelques heures, la moitié de la belle ville de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, a porté la terreur dans toutes les villes de la Puissance, où chacun se demande s'il existe une protection suffisante contre un pareil malheur. Nous voyons que le *Herald* de Montréal, jette le cri d'alarme et engage énergiquement la corporation de cette ville à réorganiser son départementnt du feu. D'un autre côté nous voyons que le malheur qui vient de fondre sur la ville de Saint-Jean, excite partout la pitié. Aux Etats-Unis et au Canada, l'on a déjà organisé des comités de secours pour venir en aide aux malheureux incendiés dont les besoins sont très-pressants. Nous espérons que Québec ne restera pas en arrière et que les citoyens se mettront à l'œuvre immédiatement, car il n'y a pas de temps à perdre. Toutes les considérations politiques doivent s'effacer un moment pour ne songer qu'à nos frères qui souffrent.

Le gouvernement d'Outaouais vient de mettre $20,000 à la disposition du comité de secours de Saint-Jean. Des approvisionnements vont être envoyés sans délai, par ordre du gouvernement, de Halifax, de Québec et de Montréal.

Nouvelles générales.

Il y aura, lundi, le 25 juin, une assemblée publique des citoyens, convoquée par le maire pour venir en aide aux incendiés de Saint-Jean, N.-B.

—

A une réunion des actionnaires de la compagnie du chemin de fer du lac Saint-Jean, jeudi, l'hon. M. E. Chinic, et MM. W. Baby, J. D. Brousseau, T. A. Piddington, Frank Ross, N. Germain et E. Lemieux, ont été élus directeurs.

Il a été présenté un projet de contrat pour construire la ligne et les directeurs ont été autorisés à adopter les modifications qu'ils croiront convenables.

—

Voici la nomenclature des congrégations religieuses d'hommes qui existent en France :

« Les Pères de la compagnie de Jésus, les Dominicains, les Oratoriens, les Carmes, les Pères de la retraite chrétienne, les Pères de Saint-Lazare, les Religieux Prémontrés, les Maristes de Lyon, les Capucins, les Oblats de Marie Immaculée, les Pères de Notre-Dame de la Paix, les Pères Passionnistes, les Pères Rédemptoristes, les Chartreux, les Trappistes, les Pères de l'Assomption, les Récollets, les Pères Saint-Camille-de-Lessis, les Bénédictins, les Pères Trinitaires, les Missionnaires du Sahara et du Soudan, les Pères du Saint-Esprit, les Frères Franciscains, agriculteurs, les Frères ouvriers de Saint-François-Régis, les Barnabistes, les Eudistes, les Prêtres de Saint-Basile, les Pères de Picpus, les Pères de Sainte-Croix, les Frères des Ecoles chrétiennes, les Frères de Marie, les Frères de Saint-Gabriel, les Frères de la Sainte-Famille, les Frères des hôpitaux du Rhône, les Frères de Saint-Vincent de Paul, les Frères de Saint-Jean de Dieu. »

Dix membres de l'association des Molly Maguires ont été pendus, jeudi, dans la région minière de la Pennsylvanie, dont cette société a été si longtemps la terreur. Six exécutions ont eu lieu à Pottsville et quatre à Mauch Chunk. Cette association secrète, soi-disant constituée pour la protection des travailleurs aux mines, était composée d'Irlandais catholiques pour la plupart et divisée en loges réparties sur tous les points de la section minière de la Pennsylvanie. Quand quelqu'un avait encouru, pour un motif quelconque, le déplaisir d'une loge, elle le condamnait à mort, mais les exécuteurs de la sentence étaient toujours fournis par une loge éloignée de celle qui l'avait prononcée et du lieu où le crime devait être commis. Par ce moyen, les nombreux assassinats qui terrifiaient périodiquement la population paisible étaient toujours perpétrés par des étrangers, venues exprès remplir cette mission de sang, et qui disparaissaient immédiatement après. On se rappelle qu'après une impunité de bien des années, tous les secrets et tous les rouages de l'organisation ont été exposés, avec preuves à l'appui, par un *détective* qui, travaillant avec les mineurs, s'était fait recevoir dans la société des Molly Maguires et y avait même conquis un grand ascendant.

L'affaire d'Oka.

On lit dans une feuille française, de Montréal, en date de mardi :

Les journaux protestants, de Montréal, continuent de publier de longs rapports à sensation sur les affaires d'Oka, avec des entêtes qui harponnent la vue. Nous avons vu, ce matin, des personnes arrivées, hier, du Lac des Deux-Montagnes. Elles s'accordent toutes à dire que les troubles ont été exagérés.

Les informations de messieurs les reporters anglais ont été puisées chez le rév. M. Parent, le missionnaire suisse du village des Indiens. Les sauvages réfugiés dans les bois n'ont qu'une seule crainte, celle de la force armée. Leur attitude n'inspire aucune terreur aux habitants du Lac. Les Peaux-Rouges sont atteints d'une maladie appelée la *piquite* chronique dont le principal symptôme est l'horreur du travail. Ils ne demandent qu'à passer quelques jours dans le *far niente* avec les vivres qui leur seront fournis par les sociétés protestantes de Montréal. A la fin de la crise qui agite Oka, les amis du *Witness* s'apercevront qu'ils ont été les dindons de la farce.

Au sujet de l'incendie de l'église nos lecteurs liront avec intérêt le récit suivant du révérend Père Thibault :

« Vers 4 heures, vendredi matin, je fus réveillé par un bruit extraordinaire en dehors du Séminaire. Ce bruit était causé par des hommes traînant un canon. Je compris immédiatement que c'était le signal de la destruction du séminaire dont nous étions menacés. Je vis 50 à 60 Indiens armés de carabines, de haches et de bâtons, s'avançant en ordre militaire dans la direction du séminaire. Ils firent partir le canon de cuivre près de la barrière qu'ils brisèrent et pénétrèrent dans l'enceinte. Ils montèrent ensuite sur les hauteurs en face de l'église et du séminaire et formèrent une espèce de cordon militaire autour de la place. J'avais observé tous les mouvements des Indiens de la fenêtre de ma chambre, faisant face à la rivière. Quatre individus, dont un portait un vaisseau contenant un liquide, s'approchèrent des écuries du Séminaire. Deux hommes montèrent sur le toit et l'arrosèrent, je crois, de pétrole ou d'un autre liquide inflammable contenu dans le vaisseau. Ils appliquèrent une allumette. Pendant que les deux hommes étaient sur le toit, leurs compagnons pénétrèrent dans les écuries et y mirent le feu, car dès qu'ils en sortirent, les flammes et la fumée les suivirent.

Dans quelques instants, tout le mobilier était en feu. Pendant que les quatre incendiaires étaient à l'œuvre, cinq de leurs camarades coupèrent avec leurs haches et leurs couteaux, les boyaux roulés dans un coin de l'écurie. C'est alors que le père Lacan parut dans la cour. Il ordonna à ceux qui s'y trouvaient de se retirer. Un indien qui portait la lance des boyaux s'approcha de lui et leva une hache pour le frapper. Il en fut empêché par un de ses amis qui dit au curé : « Rentrez à la maison immédiatement ou vous vous en repentirez. » Le Père Lacan rentra et me rencontra dans la porte de ma chambre. Il me dit : Hâtons-nous et sauvons ce que nous pouvons. Je lui répondis : Allons à l'Eglise.

« Les incendiaires s'étaient alors retirés. Voyant qu'il était impossible d'arrêter les progrès des flammes nous fîmes tout notre possible pour sauver la sacristie. Tous les Canadiens du village et presque tous les sauvages catholiques réveillés par le tocsin, essayèrent d'éteindre l'incendie, mais ils furent repoussés par les incendiaires qui leur lancèrent des pierres et d'autres projectiles. Après avoir sauvé les vases sacrés, nous essayâmes de sauver l'édifice. Plusieurs canadiens sautèrent sur la couverture du petit passage entre l'église et la sacristie et commencèrent à y verser des seaux d'eau, mais tous leurs efforts furent inutiles. La sacristie n'était séparée de l'église que par une dizaine de pas et la chaleur était tellement intense qu'il était impossible de s'en approcher avec de l'eau.

» Nous nous précipitâmes alors pour sauver l'église ; mais comme le toit était en bardeaux, recouverte d'une couche de goudron, l'élément destructeur fut incontrôlable et nous eûmes la douleur d'assister à la destruction de cette église. En moins de deux heures tout fut consumé.

« Les pertes causées par l'incendie s'élèvent, au bas mot, à $50,000 et elle ne sont pas couvertes par des assurances. C'est sans doutes la raison qui a poussé le *Witness* à nous accuser d'être les auteurs de l'incendie et qui a engagé quelques indiens, demeurant près du séminaire, à faire assurer leurs maisons peu de temps avant la catastrophe.

« Le *reporter* du journal, que je viens de nommer et qui est venu nous visiter la veille de l'événement a vu le crime peint sur nos visages ; il possède une puissance de pénétration fort développée que je souhaite à ceux qui dirigeront l'enquête.

» En attendant les événements nous vivons toujours sur le qui vive, sous la garde des braves agents de la police provinciale que le gouvernement a envoyés pour nous défendre. »

Le récit du Rév. P. Lacan confirme en tous points celui du Rév. M. Thibault, ainsi que les diverses renseignements que nous avons déjà donnés.

Un pélerinage a Notre-Dame de Graces.

Mater divinæ gratiæ.

Il n'est point d'étranger qui ne passe dans la paroisse de Saint-Nicolas sans se demander avec un sentiment d'étonnement mêlé d'admiration, ce que signifie cette chapelle érigée à la distance d'à peu près un mille de l'église paroissiale. Les formes élégantes de ce monument construit suivant le style gothique le plus pur, les flèches élancées qui le couronnent et dont les sommets projettent au loin les feux de l'or, les arbres verdoyants qui l'ombragent, les embellissements qu'ornent les alentours témoignent que l'art et le bon goût se sont donné la main pour exécuter un petit chef d'œuvre de grâce et de beauté. Mais si vous pénétrez à l'intérieur un sentiment religieux s'empare de votre âme.

Audessus de l'autel gothique dont la délicatesse et le fini révèlent l'habile ouvrier, vous voyez dans un demi jour la statue de la Vierge Marie qui semble vous contempler du haut du ciel. Elevez vos yeux : votre regard rencontre celui de Saint-Nicolas, Saint Joseph, Sainte-Anne et Saint-Joachim dont les statues, pour ainsi dire, vivantes, ornent la nef. Plusieurs autres statues enchassées dans le tabernacle, de précieuses reliques dont le nombre dépasse cinquante, vous indiquent que c'est le lieu de la prière, le sanctuaire de la Vierge escortée des Saints ; c'est le trône où Marie prodigue à ses enfants ses largesses ; c'est la chapelle dédiée à Notre-Dame de Grâces.

Telle est l'œuvre de monseigneur Benjamin Pâquet ; c'est sa propriété, disons mieux c'est le témoignage de sa piété envers la Reine du ciel. Pendant le cours du mois de mai, les fidèles du village y viennent chaque soir chanter les louanges de Marie ; pendant les vacances le saint sacrifice y est souvent célébré, et chaque année le curé de la paroisse vient en procession avec la statue de la Sainte Vierge y chanter la grande messe : c'est le pélerinage à Notre-Dame de Grâces.

La dévotion au Sacré Cœur de Jésus, si populaire de nos jours, ne semble-t-elle pas une digue opposée au matérialisme ; également la pieuse coutume de faire des pélerinages n'est-elle pas, sans tenir compte des idées religieuses qu'ils symbolisent, une protestation publique contre l'impiété. A mesure que l'irreligion redouble d'audace, la foi catholique sort, pour ainsi dire, de ses temples pour s'affirmer au grand jour par de pieux pélerinages ; c'est le soleil s'élevant dans sa carrière pour dissiper toutes les ombres. Il n'est pas donné à tous de franchir les mers et les continents pour visiter N. D. de Lourdes, pour présenter leurs hommages à Pie IX, etc., mais en Canada, on peut facilement aller à la Bonne Sainte-Anne, et à Saint-Nicolas, plus facilement encore visiter N. D. de Grâces. Notre pays n'est-il pas, par excellence, le pays des véritables libertés ; notre province de Québec n'est-elle pas le coin de terre bénie sur lequel s'est réfugiée la foi persécutée ? Vit-on jamais un attachement à la chaire de Pierre plus filial, une foi plus profonde, une piété plus sincère ? C'est l'héritage que nous ont transmis nos ancêtres ; legs précieux que l'épiscopat et le clergé ont fait croître au sein de nos populations. Heureux pays où l'erreur, sous quelque forme qu'elle se présente, n'est connue que pour être abhorrée, ou une seule parole lancée contre l'Eglise et ses divins enseignements, tombe sous le mépris et l'indignation publique.

C'est lundi, 18 juin courant, que s'est produite à Saint-Nicholas une de ces manifestations touchantes de la piété envers Marie. N. D de Grâces parée des fleurs de la saison nouvelle exhalant leurs parfums, ne parut jamais plus radieuse. Une double rangée de sapins formait à l'entrée de la chapelle une enceinte embaumée destinée à recevoir la foule ; car à peine 40 ou 50 personnes peuvent trouver place dans le pieux sanctuaire. A 7 heures précises apparaît la procession, composée d'environ 400 personnes, précédée de la statue de la Sainte-Vierge. A son arrivée un chœur salue Marie par le chant enthousiaste du cantique.

Triomphez, Reine des Cieux.
Triomphez, auguste Marie.
Triomphez, Reine des Cieux.
Dans tous les temps, dans tous les lieux.

La statue de la Vierge Immaculée, déposée sur un trône richement décoré au centre de l'enceinte domine la foule recueillie. Le soleil brille, le vent déploie gracieusement les pavillons ; tout annonce un jour de fête. M. le curé J. A. Bureau préside la cérémonie et chante la messe. Deux chœurs, l'un à l'intérieur, et l'autre à l'extérieur de la chapelle rivalisent de zèle pour chanter les louanges de Jésus et de sa divine Mère ; les Révérendes Sœurs de la Charité, aidées de leurs élèves, font entendre à plusieurs reprises leurs voix suaves. Près de 100 personnes s'approchent de la table eucharistique ; puis après la messe, le célébrant fait vénérer les reliques de Sainte-Anne que possède N. D. de Grâces. Enfin la procession retourne à l'église en chantant les Litanies de la Sainte Vierge, le *Te Deum*, etc. Les fidèles se dispersent, emportant dans leurs cœurs le souvenir d'un beau jour, en même temps que l'heureux témoignage d'avoir honoré publiquement et solennellement Celle dont la protection s'étend d'une manière si visible sur notre pays. Oui, disons-le en terminant, l'action de Marie est toute puissante sur nos cœurs pour y faire règner les bonnes mœurs, et sur nos intelligences pour les préserver de l'erreur.

TESTIS OCULATUS.

ŒUVRE DU PATRONAGE.

Les directeurs de l'Œuvre du Patronage offrent leurs plus sincères remerciements aux dames qui ont eu la charité de préparer et de tenir le dernier bazar en faveur de l'œuvre. En dépit de la dureté des temps, ils ont le plaisir d'accuser réception de la somme de $563, résultat net du bazar.

Les directeurs de l'œuvre ont aussi à exprimer leur reconnaissance aux journaux, qui ont annoncé gratuitement le bazar ; à la police pour sa surveillance ; aux communautés religieuses, au clergé et au public en général, pour l'encouragement donné à cette œuvre de régénération sociale.

Les effets qui sont restés du bazar, et dont un grand nombre sont des objets de prix, vont faire partie d'une grande loterie, à 10 centins le billet, qui sera tirée en octobre prochain. Pour chaque 1000 billets il y aura pour $100 d'effets en valeur. Il n'y a pas de billets blancs. Pour chaque douzaine de billets payés, il est accordé un billet gratis.

Les personnes qui voudraient s'intéresser à cette bonne œuvre, peuvent se procurer des listes préparées en s'adressant à M le grand vicaire Hamel, chapelain de l'œuvre, ou au Président, C. N. Hamel, écr., avocat, ou en général à l'un des patrons de l'œuvre.

L'Œuvre du Patronage reçoit avec reconnaissance des dons de toute nature.—*Communiqué.*

L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL.

Les élèves-instituteurs de l'Ecole Normale-Laval ont terminé leur année scolaire, hier au soir, par une brillante soirée qu'ils ont donnée devant un auditoire d'élite toujours avide de suivre les progrès de l'enseignement de cette importante institution. Nous avons remarqué dans l'auditoire l'hon. M Ouimet, surintendant de l'éducation, M. le curé de Québec et plusieurs autres membres du clergé, M. le Dr Giard, du département de l'éducation, M. le Recorder, et nombre d'autres citoyens distingués. Les élèves ont exécuté un magnifique programme de chant, de morceaux de musique ; mais ce qui a paru être le plus agréable à l'auditoire, a été, sans contredit, la récitation de deux légendes en vers, l'une de Turquety, intitulée : *Le confessionnal*, et l'autre, intitulée : *La vision de Gaëlon*, par le vicomte H. de Bornier. La première a été récitée par M. N. Simard, et la deuxième par M. H. Gignac. Nous serions bien embarrassé s'il nous fallait dire lequel des deux a le mieux déclamé ces deux morceaux littéraires, et à en juger par l'effet qu'ils ont produit sur l'auditoire, nous croyons que celui-ci pourrait difficilement donner un jugement.

La séance s'est terminée par la collation des diplômes, médailles Dufferin, prix du Prince de Galles, et un discours de remerciements prononcé par un élève, auquel a répondu M. le surintendant de l'éducation, qui a encouragé les élèves à embrasser la carrière de l'enseignement et à y persévérer. Il a dit qu'il avait visité l'exposition de Philadelphie et qu'il avait étudié l'enseignement des provinces voisines, et qu'il n'avait rien vu de supérieur à notre enseignement.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE

Service général.

DÉPÊCHES DE CE MATIN.

ANGLETERRE.

Londres, 22 juin.

Un conseil de cabinet a eu lieu, hier, après lequel le comte Beaconsfield a eu une audience de la Reine.

Une dépêche de Bucharest annonce que les préparatifs sont complétés pour le passage du Danube. On croit qu'une tentative sera faite quelques-unes des nuits prochaines.

Une dépêche spéciale d'Ibrail dit que le Czar est impatient du délai apporté au passage du fleuve. Dimanche dernier le Czar a ordonné de passer le fleuve. Le général Zimmerman a demandé un nouveau délai.

Une dépêche de Vienne dit que, depuis hier, les troupes autrichiennes bordent la frontière du Monténégro avec de forts détachements.

Une dépêche de Vienne dit que l'on a beaucoup exagéré les préparatifs de l'Angleterre.

On croit que lundi Sir Stafford Northcote donnera avis d'une proposition demandant un vote de £2,000,000 qui devront être dépensés pour des préparatifs généraux.

Londres, 22 juin.

Il est rumeur à la Bourse que le Parlement va être appelé à voter £5,000,000 pour l'achat de la souveraineté de l'Egypte. Hier au soir, £5,000,000 ont été demandés pour un emprunt indien, et c'est ce qui a donné lieu à cette rumeur.

Une dépêche annonce que les Turcs ont pris possession de toutes les positions stratégiques et que la campagne du Monténégro est considérée comme terminée.

Edimbourg, 21 juin.

Le correspondant du *Scotman* lui télégraphie, de Londres, que la situation redevient très-critique. Le correspondant croit savoir que le cabinet en est arrivé à une décision de la plus haute gravité pour les intérêts du pays. On ne connaît pas la nature exacte de l'entreprise à laquelle le gouvernement est engagé, bien qu'il soit rumeur dans les cercles militaires que l'on va probablement expédier une force à Gallipoli. On dit que le duc de Cambridge s'est prononcé en faveur de l'envoi de 60,000 hommes, pendant que M. Hardy, secrétaire de la guerre, pense que la moitié de ce nombre serait suffisant.

TURQUIE.

Const., 22 juin.

La Porte prépare une note qu'elle doit adresser aux Puissances, sur les actes de cruauté commis par les Russes dans le Caucase et à Ardahan. La Porte dit avoir la preuve que Ardahan a été livrée par la trahison.

GRECE.

Athènes, 22 juin.

Des lettres de Constantinople annoncent que le département de la guerre, en Turquie, est dépourvu de fonds ; il a dû, en conséquence, suspendre plusieurs contrats.

FRANCE.

Versailles, 22 juin.

Le Sénat a *résolu*, aujourd'hui, la dissolution de la Chambre par 150 voix contre 130.

ETATS-UNIS.

New-York, 22 juin.

Une dépêche spéciale de Londres dit que l'on croit que le Parlement va voter un crédit extraordinaire de 10 millions pour des éventualités militaires.

Dans des entravues diplomatiques, il a été constaté que la Russie proposait l'occupation temporaire de Constantinople, qui sera évacuée dès que la Russie aura été indemnisée et aura reçu de nouvelles garanties que les réformes seront fidèlement accomplies.

L'Angleterre n'écoutera aucune proposition comportant le sacrifice de la marine turque dans la mer Noire. Avec le consentement du Sultan et du Khédive, l'Angleterre occupera l'Egypte. La force sera sous le commandement du général Steele et comprendra 20,000 hommes, trois régiments de cavalerie et un bataillon de fusiliers écossais.

La mobilisation de l'armée autrichienne est commencée. Les relations entre l'Allemagne et la France se tendent de plus en plus, et l'on assure que l'ambassadeur allemand à Paris a reçu instruction d'éviter le cabinet DeBroglie et de restreindre son intimité au président MacMahon.

On assure de Berlin qu'il est parfaitement vrai que Bismark a offert à l'Autriche une alliance offensive et défensive. L'Autriche concentre, en ce moment, 20 à 40,000 hommes sur la frontière de la Servie, et l'on croit que le passage du Danube par les Russes sera le signal pour l'Autriche de traverser la frontière.

Fete Nationale des Canadiens-Français.

Pours célébrer la fête de leurs patron, les Canadiens-Français de Québec et de Saint-Sauveur se rendront en procession avec leurs drapeaux, bannières et insignes, à l'église Saint-Sauveur de Québec, où une grande messe sera chantée par la Société Musicale de cette paroisse, aidée d'un grand nombre d'artistes.

Les diverses sections de la Société Saint-Jean-Baptiste, sous le commandement de leurs sous-commissaires-ordonnateurs et les autres Sociétés sous le commandement de leurs officiers, se réuniront dans leurs quartiers respectifs, pour se rendre sur l'Esplanade, lundi, à 7½ heures A. M. précises.

A 8 heures le comité de régie ira saluer le Président et le prier de prendre place dans les rangs de la procession.

A 8½ heures précises la procession se mettra en marche et défilera dans l'ordre suivant :

Un corps de police.
Le grand marechal.
Compagnie des petits matelots Canadiens.
La brigade du feu de Quebec, sous le commandement de son chef M P. Dorval, avec dévidoirs et voitures à échelles.
Le corps de musique du 9e bataillon.
Le commissaire-ordonnateur.
Quatre hache d'armes.
La bannière principale de la Société avec lanciers.
Le président général. Le président adjoint Son Honneur le maire. Le secrétaire-archiviste et le trésorier général.
Le comité de régie en exercice.
Les échevins, les conseillers et les officiers de la corporation.
Les officiers de la milice canadienne.
Un marechal.
Le grand drapeau blanc. Deux lanciers.
Le drapeau de Carillon, escorté par un détachement du 9e bataillon.
Un détachement des zouaves pontificaux.
L'Union Musicale de Québec, avec bannière et insignes, et un corps de musique.
Section Saint-Jean, avec bannières et insignes, et au milieu un char contenant Champlain.
Union typographique de Québec, No. 159, avec bannières et insignes.
La société bienveillante des ouvriers de Québec, avec bannières et insignes.
Société des peintres, avec bannières et insignes.
Louis XIII, roi de France, suivi de sa cour
Un marechal.
La section des séminaristes, externes, avec drapeaux, bannières et insignes.
Les élèves de l'Université-Laval, avec costume universitaire.
L'Institut-Canadien.
La section Notre-Dame, avec bannières et insignes et un corps de musique.
La société Sainte-Cécile, avec bannières et insignes.
Section Saint-Roch, avec bannières et insignes, et un char contenant Jacques-Cartier, avec un corps de musique.
Le club des chasseurs, avec bannières et insignes.
La société bienveillante des cordonniers, avec bannières et insignes.
La société des menuisiers, avec drapeau de la Province et insignes, et un char d'industrie.
La brigade canadienne, capitaine Laberge et Grégoire.
La compagnie Union, n. 4, capitaine Duchesneau.
Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur.
Un maréchal à cheval.
Les élèves des Frères de la Doctrine Chrétienne, avec bannières et insignes.
La garde d'honneur, sous le commandement de M. O. Plamondon.
La grande lance, avec oriflamme.
Compagnie n. 1 des sapeurs, avec voiture à échelle, sous le commandement du capitaine Plamondon.
Le grand drapeau blanc, avec les porteurs de haches d'armes et lanciers.
L'Union Saint-Joseph, avec bannière et oriflamme.
Le commissariat scolaire.
MM. les magistrats.
Le commissaire-ordonnateur de la société Saint-Sauveur.
Le drapeau tricolore, un corps de musique.
La bannière principale de la société, avec lanciers.
Les présidents honoraires de la société.
Son Honneur le maire et MM. les conseillers municipaux.
Le président actif et le comité de régie.
Les membres de la société et un char portant un petit Saint-Jean-Baptiste.
Le chef de police et les constables.
Deux maréchaux à cheval.

Partant de l'Esplanade, la procession défilera par les rues Saint-Louis, où elle s'arrêtera pour saluer Son Excellence le lieutenant-gouverneur, et à l'Hôtel-de-Ville pour saluer Son Honneur le maire et le prier de prendre place dans les rangs, ainsi que MM. les échevins, conseillers et officiers de la corporation ; elle continuera par la rue Saint-Louis, où elle saluera les sociétés Saint-George, Saint-André et Saint-Patrice, Place d'Armes, rue du Fort, jusqu'à l'archevêché, où le président présentera les hommages de la société à Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, prenant ensuite les rues Buade, de la Fabrique, Saint-Jean, Saint - Augustin, d'Aiguillon, Saint-George, Côte d'Abraham, Saint-Valier, du Pont, Richardson, Saint-Ours, Saint-Joseph, Saint-Valier, jusqu'à la rue Saint-Germain, et la rue Saint-Germain jusqu'à la rue Sainte-Gertrude et la rue Massue pour entrer dans l'église Saint-Sauveur, où une messe solennelle sera chantée, à 10 heures, et une quête y sera faite.

Toute personne invitée pour la messe, les présidents de chaque section et les présidents de chaque société devront s'adresser au comité de réception afin d'être placés ; il est strictement défendu de s'emparer des siéges d'honneur.

Il est strictement défendu de tirer des armes à feu sur le parcours de la procession et dans le voisinage de l'église pendant la messe.

Les porteurs de bannières, insignes, etc., sont priés de déposer dans la sacristie, immédiatement après la messe, les drapeaux et insignes confiés à leur garde.

MM. les marchands, constructeurs de vaisseaux, etc., sont priés, comme Canadiens-français, de fermer leurs magasins, chantiers, etc., le 25 juin, pour permettre à leurs employés de prendre part à la fête.

Le comité de régie espère que les citoyens rivaliseront de zèle pour décorer les rues par lesquelles passera la procession.

☞ Toute section, société ou compagnie, en arrivant sur l'Esplanade, devront, par leur officier-commandant, s'annoncer au commissaire-ordonnateur.

JULES TESSIER,
Commissaire-ordonnateur.
H. J. J. B. CHOUINARD,
Secrétaire-archiviste.

COUR DE POLICE.

Audience du 23 juin 1877.

Devant le juge Doucet.

Sentence dans la cause des syndics du chemin à barrière de la rive Nord de Québec, condamnant le défendeur à une amende de 25 cents et les frais dans chaque cas.

Un matelot du *Zulette*, pour refus de devoirs, est condamné à trois semaines de prison.

Un matelot de l'*Annie Bringay* pour désertion, est condamné à huit semaines de prison.

Deux matelots du *T E Milledge*, pour absence sans permission, sont condamnés à trois semaines de prison.

Un matelot du même navire, pour avoir assailli le capitaine du dit navire, est condamné à $10 d'amende et les frais, ou à un mois de prison.

Un matelot du *H Prazuell*, pour ivresse, est renvoyé à bord à la demande du capitaine.

*** Un moyen très-rapide, sûr et facile de faire de l'argent c'est de choisir un territoire pour y introduire la dernière invention utile qui est d'un besoin quotidien, et que demande partout le chef d'une famille, c'est-à-dire une machine à coudre d'une dimension complète, avec table et pédale, pour le prix minime de dix-huit piastres.

Elle est fabriquée par la compagnie manufacturière Peerless de Philadelphie.

Elle fait le même travail que la machine que vous paieriez quatre-vingts piastres, et aussi rapidement et aussi solidement et fait une couture si forte que le drap déchire avant que les points cèdent. Les agents n'ont besoin que de les montrer en opération pour les vendre dans chaque famille qu'ils visiteront. Des agents actifs feront trente piastres par jour et au delà. Jamais pareille machine n'a été offerte à un tel prix.

Les plus grandes récompenses ont été accordées à l'exposition du centenaire. Des milliers de familles en font usage.

La demande va tous les jours croissante là où elles sont connues. Des ministres, des juges, des avocats, des éditeurs, des tailleurs, des machinistes, etc., les recommandent comme parfaites.

Droits accordés gratuitement aux premiers appliquants. S'il n'y a pas d'agence chez vous écrivez ou achetez une machine pour votre famille ou pour un parent. Il n'y en a pas de meilleure ni de meilleur marché.

Les machines sont envoyées dans toutes les parties du pays, sur réception du prix, $18. Lisez l'annonce qui commence par ces mots :

$18--Machine à coudre—$18.

FAITS DIVERS.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE.—Il y aura une assemblée des citoyens, à la salle Jacques-Cartier, dimanche, le 24 juin, à 3½ heures p. m.

Plusieurs orateurs adresseront la parole.

—Nous ne saurions trop engager nos compatriotes à seconder la société Saint-Jean-Baptiste qui a besoin aujourd'hui du concours de tous pour donner à notre fête nationale tout l'éclat qu'elle doit avoir. Nous sommes sûr que ce concours ne lui manquera pas et que nous verrons, lundi, une démonstration nationale comme nous n'en avons peut-être jamais eue. Qu'on n'oublie pas surtout les deux concerts qui couronneront la fête. Le plan de la Salle de Musique sera déposé, lundi, chez M. Holiwell. Le *Journal* ne paraîtra pas lundi.

SAINT - JEAN - BAPTISTE.—Demain à l'issue de la grande messe, il y aura dans les salles de l'Institut Canadien, assemblée générale des membres de la section Notre-Dame au sujet de la fête nationale. Tous les Canadiens-Français de la Haute et Basse-Ville y sont invités.

—La nuit dernière a été très-fraîche et on nous assure qu'il a gelé sur la côte nord.

—Si le temps le permet, la musique de la batterie B jouera sur l'Esplanade, ce soir, à 8 heures.

—Le chef de la brigade du feu doit faire, demain, à 3 heures de l'après-midi ; une revue de ses hommes qui seront revêtus de leurs nouveaux uniformes.

—Un nommé Watt qui faisait partie du corps de musique de la batterie B, a déserté il y a quelques mois, et il a été arrêté, jeudi, à la Rivière-du-Loup.

—Le vapeur *St.-Laurent* partira, lundi matin, à 7 heures, pour la Baie des Ha ! Ha !

—Si le temps le permet il y aura, demain, une magnifique excursion au Pont-Rouge, organisée, sous les auspices des citoyens de Saint-Roch, au profit du corps de musique indépendant de cette localité, afin de permettre à son fondateur, M. Paré, de faire face aux obligations qu'il a contractées pour mettre et maintenir ce corps de musique sur un pied respectable. Nous n'avons aucun doute qu'un grand nombre de citoyens profiteront de cette nouvelle occasion et peut-être la dernière qui leur sera offerte de visiter une campagne agréable et qui offre aux promeneurs tous les agréments qu'ils peuvent désirer. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour le maintien du bon ordre pendant tout le voyage. Il n'y a aucune crainte à entretenir sous ce rapport, M. Paré est décidé à employer les moyens les plus énergiques pour obtenir ce résultat. Nous n'avons pas besoin de dire que le corps de musique de Saint-Roch sera de l'excursion et égayera les promeneurs par les plus beaux morceaux de son répertoire.

—Ce matin Gonzague Coté, âgé de 11 ans, fils de M. Octave Coté, typographe au *Journal de Québec*, a subi une opération pour l'extraction d'un calcul urinaire. La pierre était engagée dans l'urètre et n'avait pu être extraite par les voies naturelles. L'opération a été pratiquée avec succès par le Dr. Jackson, assisté du Dr. Boulet.

—On verra par l'annonce que la compagnie de navigation du Saint Laurent a établi une ligne quotidienne entre Québec et le Saguenay, à commencer lundi prochain.

—Le saumon frais se vend de 12 à 15 centins la livre, sur nos marchés. Il en arrive tous les jours de grandes quantités par l'Intercolonial.

—Plusieurs propriétés ont changé de mains, depuis quelque temps, à la Haute-Ville, et les prix que les acquéreurs ont payés ne prouvent pas du tout, comme on le prétend quelquefois, que la valeur de la propriété baisse à Québec. Un terrain avec une maison au haut de la côte Hope et au bas de la rue Sainte-Famille, faisant face aux rues Sainte Famille, Remparts et Sainte-Monique, a été vendue par madame Louis G. Myrand, pour le prix de $6,000. M. J. B. Renaud en est devenu l'acquéreur. Ce dernier a l'intention de faire démolir la maison actuelle et d'y faire ériger deux belles résidences privées. M. Renaud a aussi fait l'acquisition d'un emplacement non loin de l'encoignure de la rue Hébert, appartenant à M. F. Gourdeau, dans le même quartier. Cette dernière propriété a été vendue $1,200. Un autre petit terrain, situé sur la rue Ferland, a été vendu par M. Bossé à M. Renaud, $750. Mad. Myrand a acheté, sur la rue Saint-Flavien, une petite maison en pierre qu'elle a payée $2,680.

—Les tireurs Wimbledon Team, sous le commandement du colonel, l'hon. Henry Aylmer sont arrivés, hier matin, à Québec, et sont partis pour l'Angleterre, aujourd'hui, sur le vapeur *Sardinian*.

—La barge de la commission du havre est arrêtée depuis quelques semaines sur un immense nid de chaînes et ancres, près du brise-lames. Elle en a retiré jusqu'ici cinq ancres de fortes dimension et environ 150 brasses de chaines. Il y en a encore beaucoup d'autres à retirer.

—L'individu qui a été arrêté pour avoir battu un agent de police, dans la rue Champlain, mercredi soir, a plaidé coupable et a été condamné à $15 d'amende et les frais ou à deux mois de prison. L'amende a été payé.

—M. F. W. Wurtele, fils de M. W Wurtele, de cette ville, a obtenu la médaille d'or, à la suite de l'examen qui a eu lieu, jeudi, au collège militaire de Kingston.

—Le capitaine du vapeur *Sainte Croix*, dit qu'il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, qu'il se soit produit une explosion à bord de son vapeur. Le seul accident qui s'est produit a été la rupture d'une tige en fer et le vapeur reprenait ses voyages réguliers le lendemain. Il n'y a eu non plus aucune panique à bord.

—Nous avons reçu, depuis quelques jours déjà, un exemplaire du *Pélerin de Sainte-Anne*, que nous avons lu avec bien du plaisir. Tous ceux qui l'ont lu doivent être de notre avis, c'est que c'est un beau et bon livre qui fera les délices de nos familles canadiennes. L'auteur a choisi les héros de son roman à *Lotbinière*, où se passent la plupart des événements qu'il raconte avec un charme qui captive le lecteur du commencement à la fin. On s'intéresse vivement au sort de ces deux enfants qui perdent leurs parents le même jour, qui sont livrés aux mains d'un tuteur avare et cruel qui désire leur mort afin de s'emparer de leur héritage et qui leur fait subir les plus durs traitements. Joseph, c'est le nom du petit orphelin, est un enfant des mieux doué, mais les cruautés de son oncle ont aigri son caractère ; il devient méchant. Un jour, il déserte la maison où il a reçu plus de coups que de pain, se rend à Québec, devient un assez mauvais sujet, s'engage dans les chantiers de la Gatineau. Malgré sa vie dissipée, il avait conservé l'habitude de réciter un *Ave Maria* tous les jours, pour rester fidèle à la promesse qu'il avait faite à sa mère, sur son lit de mort. Mais une fausse honte l'empêche de résister aux moqueries de ses compagnons qui affectent des sentiments impies.

Un jour on le pousse au pied du mur et il a le malheur de prononcer un serment horrible, mais il n'a pas le temps de l'achever, il est frappé de mutisme. Le pauvre enfant reconnaît la main de Dieu et s'humilie. Il revient à Québec, et retourne à Lotbinière pour revoir les lieux de sa naissance, et un jour où victime de bandits, il allait périr dans les flots, il fait vœu de faire un pélerinage à la Bonne Sainte-Anne. Il est sauvé et il accomplit son vœu. Il se rend nu tête et nu pieds à la Bonne Sainte-Anne où il recouvre la parole. Enfin après bien des vicissitudes et des dangers auxquels il échappe miraculeusement, ses ennemis sont confondus d'une manière éclatante et il entre en possession du bien paternelle. Tout finit comme dans les romans ordinaires, par un mariage.

M. Lemay doit publier prochainement un autre roman canadien qui fera suite au *Pélerin de Sainte-Anne* ; il sera intitulé *Le Maudit* ou *Picounoc*.

—

Monsieur X...., un ancien militaire, âgé d'au moins soixante ans, a des cheveux noirs et une moustache de la même couleur qui feraient envie à un jeune officier de vingt ans. Quelqu'un lui demandait le secret de cette merveilleuse conservation. « Je me sers, pour ma toilette, dit-il, du Rénovateur Parisien des Cheveux de Loby ; " c'est une excellente préparation. A vendre chez tous les pharmaciens, 50 cts. la bouteille, John E. Burke.

BULLETIN COMMERCIAL.

Montant perçu à la Douane, le 22 juin, dans le port de Québec, $1815 90.

Québec, 21 juin 1877.

Les taux du fret se sont raffermis pendant la semaine et les transactions ont été plus abondantes et à des taux améliorés.

Les nouvelles d'Angleterre ne sont pas d'un caractère propre à nous faire espérer un commerce actif pour le milieu de l'été, mais avec la quantité de bois qui doit être exportée et l'arrivée d'un grand nombre de bâtiments en recherche de chargements on peut s'attendre à des taux fermes.

Les arrivages de la mer jusqu'à cette date ont diminués. Nous avons aujourd'hui trois bâtiments de moins qu'à la même date, l'année dernière.

Les cours sont :
Londres, 35s et 36s.
Liverpool, 35s bois dur ; 30s pin, 35s madriers, 31s et 32s 6d.
Greenock, 37s.
Ardrossan, 3 s.
Hull, 35s et 35s.
Barrow, 37s 6d.
Bristol, 35s.

FRET DU FLEUVE.

De Québec à Toronto—Sel, 22 cents par sacs. Charbon, $2.25 par tonne.

A Kingston—Sel, 15 cents par sac. Charbon, $2.00 par tonne.

A Saint-Jean, P. Q.—Sel, 12½ cents par sac. Charbon, $1.60 par tonne.

A Montréal—Sel, 9 cents par sacs. Charbon, $1 par tonne. Bois scié, par 1000 pieds, planches, $1.15.

De Montréal à Québec—Fleur, 8 cents par barils. Lard 12 cents par baril. Gros articles, 90 cents par tonne.

FRET DES PORTS DU GOLFE.

De Québec à Gaspé, Picton, etc., 25 à 40 cents par barils, et $4 00 par tonne, par les vapeurs des Ports du Golfe.

Par goëlette, 30 à 40 cents par baril.

CHEMIN DE FER GRAND TRONC.—Un état du chemin de fer Grand Tronc constate que le trafic sur ce chemin pour la semaine terminée le 16 juin, comparé avec la semaine correspondante de l'année dernière est comme suit :

Date.	Passagers, Malles, et Fret de l'Express.	Fret et Animaux.	Total.
1877	$60,274	$87,310	$147,584
1876	57,341	112,134	169,475
Diminution			$21,891

Milles ouverts 1388½.

MARCHE DE NEW-YORK, 22 juin.

Or ouvert à 105⅜, clos à 105⅜.

Coton clos calme, à 11½c pour le moyen terre haute.

Le marché à la fleur lourd et sans changement; et il en a été reçu 10,000 barils; Ventes de 8 000 barils; superfine de l'état et de l'ouest de $6.00 à 0.00, de la commune et de la choisie extra de l'état de 0.00 à 0.00; idem extra de l'ouest, de $0.00 à 0.00; idem round hooped Ohio, de $0.00 à 0.00.

Fleur de seigle ferme de $4.50 à 5.10.

Blé, clos lourd; il en a été reçu 63000 minots; ventes de 10000 minots, de $0.00 à 0.00 pour le n. 3 de Chicago; $1.60 à 1.66 pour le n. 3 de Milwaukie; $1.60 à $1.69 pour le n. 2 de Chicago; $1.70 à $1.75 pour le n. 2 de Milwaukee; $1.55 à 1.55 pour le n. 1 du printemps; 1.60 à 0.00 pour le rouge de l'ouest de l'hiver; et 0.00 à 0.00 pour le amber idem.

Seigle calme; il en a été reçu 9000 minots; pas de ventes.

Maïs, clos ferme; il en a été reçu 50,000 minots; ventes de 18,000 minots, de 56c à 6[illegible] pour le mêlé de l'ouest.

Orge sans changement.

Avoine, clos ferme, reçu 15700 minots; ventes 6300 minots, 40 à 61c pour la mêlé de l'ouest, et 46 à 67c pour la blanche.

Porc clos à $14 25 pour le nouveau et la vieux mess.

Saindoux 9.15 à 9.20.

Beurre de 13c à 21c,

Fromage de 8c à 9½ pour le commun au prime.

Pétrole, 7 à 7½c pour la crue, et 11½c pour le raffinée.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 22 juin 1877.

Fleur—Reçu 400 barils; extra supérieure, $7.[illegible] à 8.00; extra, $7.10 à 7.20; forte de boulanger, $7.00 à 7.25; fancy, $7.00 à 7.[illegible]; superfine, $6.40 à 6.40; moyennes, $5.90 à 6.00; pollard, fine, $6.10 à 6.20; fleur en sacs du [illegible] par 100 livres, $5.90 à 5.77; marques de ville, $3 75 à 3 75.

Blé—Reçu 00 minots.

Maïs, reçu 00 minots, de 54 à 55c.

Orge, reçu 00 minots, de 65 à 65c.

Pois, reçu 00 minots, 95 à 97c.

Avoine, reçu 700 minots, 41 à 42c.

Porc, reçu 5 barils, [illegible], $17.00 à 17.50; Thin Mess 16.00 à 16.50.

Saindoux, reçu 60 seaux, 11½ à 12c.

Beurre, reçu 562 tinettes, 9 à 18c.

Fromage, reçu 93 boîtes, 10 à 11c.

Alcalis, reçu 21 barils; Potasse, $4.10 à 4.15; Perlasse $5 25 à 5.[illegible]

ÉTAT DES ARRIVAGES ET DU TONNAGE DES NAVIRES.

Etat comparatif des arrivages et tonnage dans ce port en 1876 et 1877 inclusivement, jusqu'au 21 juin chaque année.

1876............85 navires.....36,117 tonneaux.
1877............82 " .....31,9[illegible]8 "
Moins cette année 3 ..... [illegible] plus.

Etat comparatif des steamers océaniques arrivés dans ce port en 1876 et 1877 inclusivement, jusqu'au 21 juin chaque année :

1876............31 steamers.....50,[illegible]22 tonneaux
1877............31 " 46,751
Moins cette année 4 ..... 3,67[illegible]

Etat comparatif des arrivages et tonnage des ports du bas du fleuve Saint-Laurent, en 1876 et 1877, jusqu'au 21 juin chaque année :

1876............37 vaisseaux.....8,456 tonneaux
1877............17 " .....4,915 "
Moins cette année 20 3,541

* Les vapeurs de la Compagnie des Vapeurs de Québec et des Ports du Golfe sont inclus dans le rapport ci-dessus.

PORT DE QUEBEC.

ARRIVAGES.

21 juin

Barque New Brunswick, Newport, 7 mai, F A Falkenberg, lest.

22 juin

Steamer Dominion, Liverpool, 7 juin, W Macpherson, passagers, cargaison pour Québec et Montréal.

Steamer Miramichi, Picton, etc., Cie des Vapeurs de Québec et des Ports du Golfe, 8 passagers et cargaison pour Québec et Mont.

Argus, Malaga, 13 mai, pour Montréal.

EXPEDIES.

22 juin

Steamer Sardinian, Liverpool, Allans, Rae et Cie.

Navire Ludwig Heyn, Grangemouth, Roberts, Smith et cie.

Barque Tezzo, Londres, R R Dobell et cie.

— Mermaid, Cardiff, Roberts, Smith et cie.

Radeaux arrivés dans le Port de Québec.

21 juin

Reid et cie, douves, anse Dobell.
Wm Sykes douves, anse New London.
E Marchand, madriers, Anse St Laurent.
D D Calvin et cie, douves, Woodfield.
Hall et Bradley, pin blanc, chêne, etc, anse St Michel.
David Moore, pin blanc et rouge, Cap Rouge.
Collins Bay Co, chêne, pin etc, diverses anses.
G B Hall et cie, madriers, Montmorency.

Par le steamer *Algeria.*

(Compilé de la *Gazette Maritime et Commerciale*, de Londres, du 8 au 9 juin.)

EXPEDIES POUR QUEBEC.

Gaeree, Liverpool, 8 juin.
Svedi fars, Liverpool, 7 juin.
T C Betz, Bremerhaven, 5 juin.
Henry, Teesdale, 29 mai.
Norlena Denning, Liverpool, 8 juin.
Mameion, Liverpool 8 juin.
Glenalla, Liverpool, 8 juin.
Wassenaar, Liverpool, 8 juin.
Kragero, Dunkerque, 7 juin.
Hanna, Anvers, 28 mai.
Johann Benjamin, Londres, 9 juin.
America, Port d'Espagne, 16 juin.
Elphinstone, Liverpool, 6 juin.
Mary J Baker, Halifax 1 juin.

ENREGISTRES POUR QUEBEC.

Lizzie Burrill, Liverpool, 8 juin.
Lydia, Liverpool, 8 juin.
Waserah, Greenock, 8 juin.
Solo, Londres, 9 juin.

ARRIVES DE MONTREAL.

Glenbervie, Glasgow, 7 juin.

Sommaire des annonces nouvelles.

A la Maison Jacques-Cartier.—H. Gagnon et Cie.

Distribution des prix au Collège de Lévis.

Musique nouvelle.—R. Morgan.

Venant d'être reçu.—John E. Burke.

Acte de faillite—Odilon Roy.

Tableau indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles.—J. B. Pruneau. 4e page

Grand concert opéra.—M. C. Lavigueur.

Grand concert donné par la Société St-Jean Baptiste de Québec.

ENCAN

Grand encan de chevaux.—Oct. Lemieux et Cie.

PHOSFOZONE

La nouvelle Préparation Médecinale

Pour l'estomac, les maladies du cœur et du foie.

Sur demande un pamphlet est envoyé franc de port.

Montréal, mars 1877.

MM. EVANS MERCER ET CIE.

Messieurs,—Ayant pris le phosfozone pour la débilité générale et une tension extrême du cerveau, je pense qu'il n'est que juste et loyal de donner mon témoignage sur ses effets bienfaisants. Ça été simplement une expérience de ma part, ayant toute confiance dans la préparation, mais j'ai immédiatement, après quelques doses, éprouvé un effet agréable qui m'a encouragé à continuer à en faire usage, et c'est, je pense le grand desideratum, requis par tous les hommes d'affaires, particulièrement ceux qui ont des habitudes sédentaires, et bien adapté pour raffermir les constitutions faibles et nerveuses.

Votre, etc.,

R. S. LATHAM,
Chimiste, Pharmacie centrale, Montréal.

Vous obtiendrez des détails complets en vous adressant à EVANS MERCER et Cie, Montréal.
En vente chez tous les droguistes de la ville.
20 juin 1877. 677-25nov.

QU'EN DISENT-ILS! QUELQUES FAITS POUR LE PEUPLE.—Il y a bien peu de préparations médicales qui aient bravé le jugement impartial du peuple pendant un laps de temps quelconque. L'une de ces préparations est l'Huile Electrique du Dr. Thomas. Lisez ce qui suit et soyez convaincu: Thos. Robinson, Farnham centre P. Q., écrit: "J'ai été affligé du rhumatisme pendant les dix dernières années et ai fait usage d'un grand nombre de remèdes, sans en éprouver aucun soulagement, jusqu'à ce que j'ai essayé de tous."—J. H. Earl, hôtelier, West Shefford, P. Q., écrit: "J'ai été troublé par la maladie de foie pendant plusieurs années, et ai essayé différentes médecines avec peu ou point d'effet; j'ai fait usage de l'Huile Electrique du Dr. Thomas qui m'a procuré un soulagement immédiat, et je dirai que j'en ai fait usage depuis lors avec le meilleur effet. Personne ne devrait négliger de s'en procurer. Je m'en suis servi pour mes chevaux, pour des coupures, des blessures, etc., et je pense qu'il est aussi bon pour le cheval que pour l'homme."—A. Maybee, marchand, Warkworth dit: "J'ai vendu quelques centaines de bouteilles d'huile éclectique et je la considère comme l'une des meilleures médecines dont il ait jamais fait usage; il a accompli des prodiges en guérissant et en soulageant des douleurs, des maux de gorge, etc. et il est digne de la plus grande confiance."—Joseph Russan, township de Percy, dit: "J'ai été conseillé de faire usage de l'Huile électrique du Dr. Thomas, pour un mal de genou qui me troublait depuis trois ou quatre ans, et je n'ai jamais rien trouvé de pareil pour guérir ces sortes de maux. C'est un grand bienfait public."—A. M. Hamilton, Warkworth, dit: "Depuis des semaines j'étais troublé par une enflure à la cheville, qui me faisait beaucoup souffrir. M. Maybee, de cet endroit, me conseilla de faire usage de l'Huile éclectique et je n'en avais pas encore employé une bouteille que déjà j'étais guéri. C'est une médecine très-remarquable.

S. N. THOMAS, PHELPS, N. Y.
Et NORTHROP et LYMAN, Toronto, Ont.
Seuls Agents pour la Puissance.

NOTE.—*Electrique*,—Choisie et Electrisée.
En vente chez J. J. Veldon, E. Giroux et Frère, W. E. Brunet, J. E. Burke, et R. McLeod.
14 juin 1877. 6 5

Naissance.

Jeudi, la dame de M. J. E. Livernois, photographe, un fils.

Ventes par Encan.

GRAND ENCAN DE CHEVAUX
PAR OCT. LEMIEUX ET Cie.

MARDI, LE 26 JUIN.

VENTE ANNUELLE

Au Dominion House, rue d'Aiguillon, faubourg Saint Jean.

(ANCIENNE MAISON FAGUY.)

Par encan sera vendu, MARDI, le 26 juin, au Dominion House, (ancienne maison Faguy), un grand nombre de chevaux légers et de travail, Voitures, Harnais, Selles, Robes de buffle, etc.

Cet encan se fera tous les mardis de chaque semaine, durant l'année.

Les chevaux seront vendus sur garantie et toutes explications et satisfactions seront données par le propriétaire.

Tous ceux qui désirent faire vendre des chevaux, voitures, harnais, etc., sont priés de s'adresser au bureau du Dominion House, avant la vente.

Pour toutes autres informations s'adresser à notre salle d'encan.

La vente à UNE heure et demie.

OCT. LEMIEUX ET Cie.,
Encanteurs.

23 juin 1877. 694

VENTE PAR LE SHÉRIF.

ROBERT BRUCE..........................Demandeur;
vs.
ELZEAR ROCHETTE..........................Défendeur;
No. 98.

Par encan seront vendus, MARDI, le TROISIEME jour de JUILLET 1877, à ONZE heures de l'avant midi, sur le terrain Montcalm de la cité de Québec, les meubles et effets du dit défendeur, consistant en tapis, tables, chaises, poêle, verrerie, commode, etc., etc., le tout saisi sous exécution.

J. RICHARD,
Huissier du Shérif.

Québec, 22 juin 1877. 693-2f

Annonces Nouvelles.

Collége de Lévis.

LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX aura lieu, MERCREDI, 27 courant, à DEUX heures P. M. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont respectueusement priés d'y assister.

21 juin 1877. 703-2f

ACTE DE FAILLITE DE 1875

ARTHUR PRÉVOST et ARMAND PRÉVOST, tous deux de la cité de Montréal et faisant affaires en société sous les noms et raison de A. PRÉVOST ET CIE...........Demandeurs;
vs.
ONÉZIME TROTTIER, de Saint-Charles des Grondines, Comté de Portneuf District de Québec, commerçant................Défendeur.

Un bref de saisie-arrêt est émané en cette cause.

ODILON ROY,
Syndic-officiel.

Bureau, n. 58, rue Saint-Pierre,
Basse-Ville, Québec.
23 juin 1877. 702-2f

Musique Nouvelle.

Venant d'être reçu d'Europe, tous les DERNIERS MORCEAUX DE MUSIQUE, parmi lesquels se trouvent les suivants, savoir :

Bien Aimée,	Valse,	Waldtenfel.
Entre Nous,	"	"
Tout à Vous,	"	"
Au Revoir,	"	"
A Toi,	"	"
Violettes,	"	"
Mon Rêve,	"	"
Sweethearts,	"	d'Albert.
Fleurs de Mai,	"	Robini.
My Favorite,	"	Coote.
Albertha,	"	Rosati.
Trial by Jury	Lanciers,	D'Albert.
Etc.,	etc.,	etc.

R. MORGAN,
78, rue La Fabrique.

21 juin 1877. 700

$18—MACHINE A COUDRE—$18

LA PLUS ÉTONNANTE ET LA MEILLEURE.

LES PLUS HAUTES RECOMPENSES
A
L'EXPOSITION DU CENTENAIRE
Diplômes, Médailles, etc.

UNE MACHINE DE PREMIÈRE CLASSE
DE
Dimension complète avec table et pédale,
Dix-huit piastres seulement !

La plus simple et la plus solide! La plus durable et la plus économique!! C'est un modèle de simplicité unie à la force et à la beauté!!!

Accessoires brevetés nouveaux et nombreux. Nulle machine compliquée qui ne soit constamment dérangée.

Elle est si facile à apprendre qu'un enfant peut la faire marcher; elle exécute toutes espèces de couture, depuis la plus fine jusqu'à la plus grosse, elle fait l'ourlet, le rempli, le filet, la tresse, la corde, le froncis, la broderie, etc., elle travaille avec des aiguilles droites s'ajustant d'elles-mêmes, tous les genres de coton, de soie et fil. Elle fait le point le plus fort qui soit connu, elle drape et déchirera avant que la couture cède, elle emploie le fil venant directement de la bobine. La machine est magnifiquement finie et ornementée richement.

GARANTIE POUR CINQ ANNÉES.

PRECAUTION.

On devra être sur ses gardes et ne pas acheter ni employer aucune machine à coudre qui coud avec notre aiguille, et fait le point élastique, ou qui a le nouvel accessoire breveté appelé *Self-Feed Attachment*, à moins de l'acheter de cette Compagnie ou de ses agents et qu'elles soient estampillées conformément à notre brevet. Prenez garde aux imitations sans valeur et aux personnes sans scrupule qui ont copié nos circulaires, nos annonces, etc., et n'achetez que la machine fabriquée par nous.

"Ce qui étonne c'est qu'une aussi bonne machine puisse être vendue à un prix si bas"—*Globe.*

"Nous avons vu la machine et la considérons comme de première classe sous tous les rapports."—*Transcript.*

"Nous pouvons la recommander à nos lecteurs."—*Christian Index, N. Y.*

"La machine est arrivée en bon ordre, nous en sommes plus que satisfaits; elle accomplit tout ce que vous prétendez et même davantage. Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur cette machine."—*St Louis Christian.*

"C'est une compagnie parfaitement responsable, prompte dans toutes ses transactions et que nous pouvons recommander à nos lecteurs."—*Age New-York.*

On envoie dans n'importe quelle partie du monde des échantillons de machines avec table et accessoires sur réception de

DIX-HUIT PIASTRES

On fait des conditions spéciales et on donne des encouragements extraordinaires aux agents, hommes et femmes, gardes-magasins, etc. Des échantillons de machines à coudre, des circulaires renfermant les conditions, les témoignages, les gravures, etc., sont envoyés gratuitement. Tout argent envoyé en mandats sur le Bureau de Poste, traites ou par l'Express est parfaitement sûr. La livraison sûre de nos effets est garantie.

Tous les ordres, communications, etc., doivent être adressés à la

Compagnie Manufacturière Peerless,
2403, Avenue Ridge, Philadelphie, Pa.

2 juin 1877. 601-12m-1f, 8

SALLE JACQUES-CARTIER
LUNDI, 25 juin 1877.
GRAND CONCERT

Donné par la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'occasion de la fête patronale, sous la direction du Septuor Haydn, avec le concours de l'élite des amateurs de Québec, appartenant à l'Union Musicale, la Société Ste. Cécile, l'Association Musicale, etc.

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, l'honorable Luc Letellier de St. Just, a bien voulu signifier son intention d'assister à ce concert.

PROGRAMME.

1o. Ouverture, ..."Zanetta,"........Auber
Orchestre.
2o. Quelques mots de circonstance par C. J. L. Lafrance, écuyer, Président de la Société St-Jean-Baptiste.
3o. Quatuor de "Don Pasquale," Donizetti, par Mlle E. LaVasseur, MM. Normandin, Laurent et Dessane.
4o. Solo de Clarinette, par M J B F Gosy.
5o. "Je suis Titania, la blonde," Thomas, par Mlle. A. Dessane.
6o. "Le Drapeau de Carillon," Sabatier, par M. E. St. Laurent, avec accompagnement d'orchestre.
7o. Discours de circonstance, par Achille LaRue, écuyer, avocat.
8o. Chœur de "Philémon et Baucis," Gounod.
INTERMÈDE.
9o. Ouverture...."La Bohémienne,"....Balfe
Orchestre.
10o. Discours de circonstance par Charles Langelier, écuyer, avocat.
11o. Valse chantée "Roméo et Juliette," Gounod par Mlle N. Dessane.
12o. Grande finale de "Si j'étais Roi," A. Adam, soli par Mlle E LaVasseur et MM. Deschambault et Ls. Lefebvre.
13. Duo de Mme. de Grandval, par Mlles. N. et A. Dessane.
14o. Grand Chœur "La St.-Jean Baptiste," musique de A. Thomas et paroles écrites pour la circonstance par M. N. Legendre.

Portes de la salle ouvertes à 7 heures, concert à 8 heures très-précises.

PRIX DES PLACES.

Parterre, 25 cts. — *Galeries, 50 cts.*

Le piano qui servira en cette circonstance sort de chez M. A. Lavigne, marchand de musique, rue Saint-Jean.

Les cartes d'admission seront en vente chez M. J. A. Langlais, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, M. A. Lavigne, rue Saint-Jean, et M. P. Déry, libraire, Basse Ville.

C. J. L. LAFRANCE,
Président.
H. J. J. B. CHOUINARD,
Secrétaire-Archiviste.
JULES TESSIER,
Commissaire-Ordonnateur,
S. St. J. B. Q.

22 juin 1877. 69

AVIS.

Le soussigné désire informer les citoyens de Saint-Roch et en général tous ceux qui ont des lots au cimetière Saint-Charles, qu'il est prêt à exécuter, comme par le passé, tous les travaux de Peinture et de Dorure que l'on voudra bien lui confier. C'est en ce moment où les visiteurs affluent à ce beau cimetière, que les propriétaires de lots doivent tenir à honneur à les tenir en bon ordre, en faisant peindre ou redorer leurs balustrades, pierres tumulaires, etc. Le soussigné exécutera tous les ordres qu'on lui confiera à des prix très-modérés.

PIERRE ALLARD,
Rue Saint-François, n. 31,
Saint-Roch.

21 juin 1877. 689-7m

FRAISES A VINGT SOUS LA PINTE.

100 CASSEAUX DE FRAISES FRAICHES à vendre au magasin de
GINGRAS et LANGLOIS,
Rue du Palais, n. 54.

22 juin 1877. 692

NOUVELLEMENT REÇU :

Un approvisionnement de la célèbre EAU MINÉRALE de la source de Saint-Léon.

GINGRAS et LANGLOIS,
9 mai 1877. 499 54 rue du Palais.

Découverte utile ! Immense succès !

Teinturerie Féerique à l'usage des dames, Teinture instantanée des soieries, lainages, rubans et colifichets.

En vente chez
M. L. CRÉMAZIE,
Rue Buade.

21 juin 1877. 680

PAPIER CHASSE-PUNAISES,

et PAPIER INSECTICIDE, pour détruire tous les insectes nuisibles.

En vente chez
M. L. CRÉMAZIE.

21 juin 1877. 681

Eventails ! Eventails ! !

Une très-grande variété d'Eventails japonais, chinois et français, depuis deux centins à dix piastres pièce.

En vente chez
M. L. CRÉMAZIE.

21 juin 1877. 682

BOUQUETS EN PORCELAINE.

Une variété de Fleurs en Porcelaine, Roses, Œillets, Coquelicots, Chrysantème, etc.

En vente chez
M. L. CRÉMAZIE.

21 juin 1877. 683

RICHES MÉDAILLONS COLORIÉS,

Statuettes de N. D. de Lourdes, sous globes, avec entourage en fleurs, Blagues à tabac japonaises, Boîtes à gant chinoises, Cadres velours pour photographies, Parures en perles, Parures en chrysantème, Porte-montres, Galvanoplastie, Cabas chinois, Pipes enchantées, Vierges sous globe, Calvaire sous globe, Grotte N. D. de Lourdes sous globe, et une variété d'articles de Paris, tel que Boîtes à bijoux, etc.

En vente au comptant chez
M. L. CRÉMAZIE,
No. 18, ancien n. 12, rue Buade.

21 juin 1877. 684

PÈLERINAGE
A LA
Bonne Sainte-Anne.

Si le temps le permet, DIMANCHE, le 24, il y aura un Pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne sous la direction du Rév. M. Marquis, chapelain de l'Hôpital du Sacré Cœur.

Le vapeur *STE. CROIX* partira du quai Champlain, à 4 heures et trois quarts précises du matin, et sera de retour à 5 heures du soir.

Prix du passage, aller et retour, 50 cents.

LOUIS ROSA,
Capitaine.

21 juin 1877. 685

CHEMIN DE FER
DE
Lévis à Kennébec !

Trains réguliers d'Excursions, deux fois la semaine.

VOYAGE DE PLAISIR
DE
LÉVIS A SAINT-ANSELME
TOUS LES
JEUDIS ET DIMANCHES

LE DÉPART DES TRAINS EST FIXÉ COMME SUIT :

LES DIMANCHES.
De Lévis à 1.30 P. M.
De Saint-Anselme à 6.00 P. M., retour.

LES JEUDIS:
De Lévis à 10.00 A. M.
De Saint-Anselme à 3.00 P. M., retour.

Prix du passage, aller et retour, 50 cts

L. A. SENECAL,
Locataire.

22 juin 1877. 690-1m

Chemin de Fer de Québec, Montréal, Outaouais et Occidental.

AVIS SPECIAL.

Pour l'avantage des familles qui désirent passer l'été à la campagne, sur la ligne de ce chemin de fer, des billets d'échange mensuels seront donnés à des prix grandement réduits.

Le train régulier part de la station du Palais à 5.45 P. M., et de Pont Rouge à 7 heures A. M., permettant ainsi aux marchands et autres de passer la nuit avec leurs familles, et de revenir en ville à temps le matin pour leurs affaires.

Pour le prix et les autres renseignements s'adresser au
BUREAU DE L'ENTREPRENEUR,
Coin des rues Dalhousie et Arthur,
Basse-Ville.

23 juin 1877. 695

CHALOUPES A VENDRE ET A LOUER.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a constamment en mains un bel assortiment de Chaloupes à voiles et à rames, à vendre et à louer, ainsi que des Rames, des Avirons, des Barres de Cabestan, des Genoux et des Courbes pour la construction des navires, etc.

Z. LAPIERRE,
Agent des Chaloupes.

8 juin 1877. 616-1m

SALLE DE MUSIQUE,
Rue Saint-Louis.

LUNDI, le 25 juin 1877.
GRAND CONCERT OPERA
DONNÉ PAR
M. C. LAVIGUEUR

Avec le concours des principaux artistes et amateurs de Québec

Les corps de musique de Beauport, Montmorency, Charlesbourg, l'Union Musicale et du 9me Bataillon exécuteront ensemble, et sous la direction de M. JOS. VEZINA, trois morceaux composés sur des airs canadiens.

ON TERMINERA PAR

LE MOULIN DES OISEAUX

Opéra comique en un acte,

Arrangé par M. C. Lavigueur, qui sera donné en costumes et avec accompagnement d'orchestre par un nombreux personnel de dames et de messieurs,

60 EXECUTANTS.

Prix des billets: Parterre, 50 cents. Galeries 25 cents.

Les billets sont en vente chez MM. Vézina, marchands de musique, Helliwell, pâtissier de la garnison, haute-ville; M. Vincent libraire, faubourg Saint-Jean, et chez M. Lavigueur, rue Saint-Valier, Saint-Roch.

Le plan de la salle est déposé chez MM. Vézina, où l'on pourra se réserver des siéges sans rien payer d'extra.

Le concert commencera à 8½ heures.

19 juin 1877. 675

ECOLE NORMALE-LAVAL.

Distribution des Prix et des Diplomes.

ELÈVES-MAITRESSES, JEUDI, 28 JUIN, monastère des Dames Ursulines, à 1½ heure P. M. Cartes requises.

P. LAGACÉ,
Principal.

18 juin 1877. 6 8

URSULINE DE QUEBEC.

La distribution solennelle des Prix aura lieu, le 2 JUILLET, à 10 A. M., en une seule séance. Cette année les Dames Religieuses ne se proposent d'inviter que les membres du clergé et les parents ou protecteurs des élèves.

21 juin 1877. 687-2f

Petit Séminaire de Québec.

La Distribution Solennelle des Prix aura lieu le 2 JUILLET à 1 heure P. M. dans la Grande Salle de l'Université.

Les parents des élèves et en général les amis de l'éducation y sont respectueusement invités.

Les mères et les sœurs des élèves seront aussi admises sur présentation d'une carte.

L. BEAUDET,
Préf. des Etudes.

19 juin 1877. 678-2s-2fps

HOSPICE DES RR. SS. DE LA CHARITÉ
A
Sainte-Anne de Beaupré

POUR LES PÈLERINS.

Les pèlerins, dames et messieurs, trouveront à l'Hospice des RR SS de la Charité de Sainte-Anne une bonne pension en payant 25 cents par repas ou $1.00 par jour y compris le lit.

Les portes de l'Hospice se fermeront à 9 heures du soir.

18 juin 1877. 667 g

MAISON A VENDRE.

UNE MAISON A DEUX ETAGES bien finie, avec grange et jardin y attenant, dans le village de la Jeune Lorette, formant le coin de la route Valcartier. Le poste et des meilleurs pour un magasin de campagne.

—AUSSI—

Un lot de terre de 16 acres, dans les environs, propre au pacage du bétail.

S'adresser à
J. et W. REID,
Rue Saint-Paul.

14 juin 1877. 654 6f

A VENDRE OU A LOUER
A la Rivière Trois Pistoles.

Une habitation convenable à une famille, située près de la rive du fleuve, où il y a une excellente place de bains. Il y a dans le voisinage immédiat un lac où la truite abonde.

—AUSSI—

Au même lieu, une bâtisse propre à une Boulangerie et une autre pour une Tannerie. Conditions faciles. S'adresser à
SEWELL et GIBSONE.
Agents pour les propriétaires.

7 juin 1877. 625

GRENADINES NOIRES DE CANRAS

Nous avons reçu aujourd'hui par le *Peruvian*, vingt pièces de GRENADINES NOIRES DE CANRAS et de RESILLE NOIRE DE CANRAS, une jolie étoffe soyeuse, pour toilettes d'été et de diners.

GLOVER, FRY ET Cie.

21 juin 1877. 678-6f

BUREAU DE RÉDACTION GÉNÉRALE.

Les personnes désirant faire rédiger des documents de toute nature, tels que

Rapports,	Pétitions,
Comptes rendus,	Réclames,
Traductions,	Circulaires,
Correspondances,	Discours,
Analyses,	Articles de journaux,
Etc., etc.,	etc.

pourront s'adresser à M. ARTHUR BUIES, 49, rue Couillard, à l'entrée de la rue Saint-Jean, Haute Ville, Québec.

7 juin 1877. 624

BANQUE UNION DU BAS-CANADA

DIVIDENDE No 23.

Avis est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de TROIS POUR CENT sur le fonds du capital payé de cette institution a ce jour été déclaré pour le semestre courant, et qu'il sera payable à son bureau principal et aux succursales, le et après LUNDI, le DEUXIÈME jour de JUILLET prochain.

Les livres de transfert seront fermés depuis le seizième jusqu'au trentième jour de juin prochain, ces deux jours inclus.

LA RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE des Actionnaires aura lieu, à la Banque, dans la cité, MARDI, le 3e jour de juillet 1877, le président prendra le fauteuil à midi.

Par ordre du Bureau,
P. MACEWEN,
Caissier.

1 juin 1877. 600

Sel dans le navire
DU *BEN NEVIS.*

4000 Sacs Sel de Liverpool,

En vente chez
VERRET, STEWART ET Cie.,
Quai des Indes.

16 juin 1877. 663-s-m-1mai

CLARET ! CLARET ! !

500 CAISSES CLARET des célèbres maisons Cruze et Fils Frère, Barton et Guestier, Duclos et Frères, consistant en :

Médoc,
Floirac,
St Julien,
Margaux,
Batailly,
Poutet Canet,
Ledville,
Chateau Margaux,
Chateau Lafitte,
Chateau Lagravade.

300 Caisses de Sauternes consistant en :

Sauternes,
Haut Barsac,
Haut Sauternes.

—AUSSI—

Sauternes en futs,
Barsac,
St. Emillion,
St. Julien.

Ces Vins ayant été achetés avant les nouveaux droits, nous pouvons les vendre à des prix très-modérés.

GINGRAS et LANGLOIS,
Rue du Palais, n. 54.

13 juin 1877. 652

Machines à Coudre !

J. V. DUGAS,

Successeur de WOODLEY ET Cie, n. 64 rue Saint-Jean, Dépôt de Machines à Coudre, a constamment en mains un grand assortiment de Chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Seul agent pour les machines à coudre suivantes :

Wanzer F qui a remporté la seule médaille d'or à l'exhibition de Philadelphie.

Le Singer de famille manufacturé par la Cie. C. W. Williams.

Le Singer n. 2 pour cordonnier.

L'Osborn et aussi en vente les Howe, Raymond, Wheeler et Wilson, etc.

Aussi en mains, les accessoires pour toutes les machines à coudre, réparation de tous genres de machines et améliorations faites sous le plus court délai.

Seul agent pour les célèbres Patrons de MAD. DEMOREST, qui ont l'avantage de présenter en français les instructions pour la manière de s'en servir.

9 juin 1877. 631—8 mois

Annonce Nouvelle.

A LA
MAISON
JACQUES-CARTIER

Les soussignés ont le plaisir d'informer leurs pratiques et le public que devant faire de nouvelles réparations à leur établissement; ils ont résolu en conséquence de faire une

REDUCTION
CONSIDERABLE
SUR LEURS
MARCHANDISES

afin d'écouler, le plus promptement possible, le

STOCK
DU
PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ

pour ne pas le laisser endommager par l'ouvrage des menuisiers et des maçons ;

AUSSI
POUR FAIRE PLACE
AUX
NOUVELLES
IMPORTATIONS
DE
L'AUTOMNE.

SPECIALITE'.

Le département des

TAPIS,
PRELARTS
ET
Fournnitures
DE
MAISONS,
SUBIRONT
UNE
REDUCTION
PLUS CONSIDERABLE,
A CAUSE DU
Déménagement prochain de ce département.

Comme l'énumération serait trop longue, nous vous invitons à faire une visite à notre établissement.

PAS DE SECOND PRIX,
CHEZ
H. GAGNON & Cie.,
Rue de la Couronne, St.-Roch.

☞ Tout est à Bon Marché, chez H. GAGNON ET Cie.

23 juin, 1877. 699

VENTE A BON MARCHÉ
DE
MARCHANDISES DE GOUT
POUR
UN MOIS SEULEMENT.

Nous avons un grand assortiment de MARCHANDISES DE FANTAISIE que nous vendrons à une réduction de VINGT-CINQ POUR CENT sur les prix réguliers.

(La valeur d'une piastre pour soixante quinze cents)

Les Marchandises sont dans un ordre parfait, et la plupart sont d'importation récente.

☞ Les prix sont marqués en chiffres distincts, 25 pour cent d'escompte sur tous les achats au comptant.

FYFE et GARNEAU,
22, rue la Fabrique.

6 juin 1877. 612-12m-18sept.

ASSURANCE SUR LA VIE
ET
CONTRE LES ACCIDENTS
"SUN" MUTUELLE DE MONTREAL.

Capital autorisé - - - - - - - - - - - - - - **$1,000,000**

TORONTO. *Directeurs Honoraires.*	MONTREAL. *Directeurs.*	OTTAWA. *Directeurs Honoraires.*
Hon John McMurrich,	T. Workman, écuyer, M. P., Président,	Hon. Jas. Skead,
Jas. Bethune, écuyer, Q. C., M. P. P.,	T. J. Claxton, écuyer, Vice-Président,	J. M. Currier, écuyer, M. P.,
A. M. Smith, écuyer,	A. F. Gault, écuyer,	Alonzo Wright, écuyer, M. P.
W. Kennedy, écuyer,	Henry Mulholland, écuyer,	F. St. Jean, écuyer, M. D., M. P.
John Fiskes, écuyer,	Jas. Hutton, écuyer,	Charles Magee, écuyer,
Hon. B. C. Wood,	A. W. Ogilvie, écuyer, M. P. P.,	M. O'Hara, écuyer,
A. Morrison, écuyer, maire,	Chs. Alexander, écuyer,	Capt. Alex. Bowie,
R. H. Hoskin, écuyer, Gérant.	T. M. Bryson, écuyer.	P. H. Chabot, écuyer, échevin.

Assurance nouvelle soumise en 1876, vie et accidents	$1,955,798.85
Revenu en 1876	118,957.68
Actif en argent	26,944.65
Montant en garantie pour les assurés	715,914.81
Surplus net à être distribué aux assurés au 1er janvier 1877 après la réserve faite à 4½ pour cent	55,259.51

Extrait des rapports du gouvernement, montrant l'augmentation des primes reçues par les différentes Compagnies Canadiennes en 1876 de plus qu'en 1875.

Canada Life	$15,870
Citizens	784
Confédération	17,819
Stadacona	2,858
Toronto	1,011
"Sun" Mutuelle	30,434

Diminution en 1876 dans les Compagnies Américaines en Canada, au delà de $114,000.

L'économie et des garanties incontestables pour les assurés ont toujours été l'étendard sous lequel la Compagnie "SUN" a marché. Les preuves produites ci-dessus démontrent de la manière la plus évidente combien le public sait apprécier les avantages qu'offre une assurance conduite par une administration aussi sage et bien versée dans cette branche d'affaires.

Cette compagnie n'assure que sur la vie et contre les accidents, deux branches qui marchent de parfait accord ensemble, et qui n'offrent pas les inconvénients et les progrès incertains de toute assurance embrassant le feu et la vie.

OFFICIERS A MONTREAL.

M. H. GAULT, écuyer, Directeur-Gérant.
J. M. C. DELESDERNIERS, Inspecteur. R. MACAULEY, Secrétaire.
Hon. J. J. C. ABBOTT, Q. C., Aviseur légal.

MEDECINS A QUEBEC.

J. A. GARNEAU, M. D. WALTER MOFFATT, M. D.

ALFRED CHOUINARD.
Agent général pour Québec et le district,
88, rue Saint-Pierre.

Québec, 26 mai 1877. 580 6m

COLLEGE
DES
MÉDECINS ET CHIRURGIENS
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
(Ci-devant du Bas-Canada.)

L'ASSEMBLÉE TRIENNALE du Collége des Médecins et Chirurgiens, se tiendra aux TROIS-RIVIÈRES, MERCREDI, le ONZE de JUILLET prochain, à DIX heures A. M.

N. B.—Les Médecins qui ne sont pas enregistrés et qui n'ont pas payé leur année de souscription, d'après le nouvel acte, n'auront pas droit de vote à cette assemblée.

Tous les arrérages dus par les anciens membres devront aussi être payés.

A. G. BELLEAU, M. D.,
Secrétaire pour Québec.

11 juin 1877. 642

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

Des soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à LUNDI, le DEUXIÈME jour de JUILLET prochain, pour l'achat des crédits non collectés dans les affaires suivantes :

Joseph Garipéy, Saint-Jean Deschaillons	$126 18
Marc Gagnon, Saint-Joseph, Lévis	7 1 00
Jos. Coulombe, Lotbinière	467 87
Jean Fortier, Saint-François Beauce	42 87
G. Arricourt, Lévis	8 2 0

Une liste des crédits de J. Garipéy est déposée chez M. le notaire Verville, Saint-Jean Deschaillons, celle de Jean Fortier chez E. Bruneau, écuyer, avocat, Saint Joseph, Beauce, et celle de J. Coulombe chez L. J. O. Vital, écuyer, avocat, Lotbinière. Le syndic ne s'oblige à accepter la plus haute ni aucune des soumissions. Toutes informations pourront être obtenues en s'adressant au soussigné, à son bureau, n. 9, rue Saint-Pierre, Québec.

ALFRED LEMIEUX,
Syndic.

Québec, 2 juin 1877. 6[illegible]

VENANT D'ÊTRE REÇU
PAR LE
VAPEUR *GAMMA*, DE LONDRES.

Un nouvel approvisionnement de

Véritable Drogues Anglaises et Préparations Chimiques

Médecines, Parfumerie, Brosses à cheveux, à dent, à drap; Peignes de tous les genres, en ivoire, en corne et en gutta percha, Eponges pour bains, et Eponges turques très fines.

JOHN E. BURKE,
DISPENSAIRE DE QUÉBEC

26 juin 1877. 701 le

IMMENSE
REDUCTION !

Voulant diminuer mon stock du printemps et d'été, j'offre en vente les marchandises suivantes à des prix extrêmement réduits :

200 pièces Etoffes à Robes, valant 45c, pour 15c.
50 pièces Soies de couleurs, valant $1.25 pour 6 c.
100 douz. Parasols (En tout cas), pure soie, valant $2.50 pour $1.00 la pièce.
150 douz. Serviettes de Bain, valant $2.75 pour $1.25 par douz.
100 douz. Serviettes de toile, 50c. par douz.
500 paires Frocs et Caleçons, valant $1.00 pour 40 cents.
Etc., etc., etc.

—AUSSI—

Reps, Damas, Points à Rideaux, Franges Glands, Garnitures de Chassis, etc., etc.

THÉOPHILE HUDON,
COIN DES
Rues Saint-Joseph et la Couronne,
SAINT-ROCH.

16 juin 1877. 662-2m-15mai

MARCHANDISES
A BON MARCHÉ ! !

Dans le but de vendre tout notre assortiment de printemps et d'été, nous offrons des encouragements spéciaux pour les articles suivants :

Soie noire,
Patrons de Robes de goût,
Indiennes,
Jupons brodés,
Parasols,
Bonneterie,
Gants,
Cravates,
Echarpes,

Mouchoirs en toile, etc., etc.

Gants de Kid français à 67½c.

75 douz Chemises en tweed pour messieurs, à 75 cts.

50 douz " " très-épaisses. à $1.00.

500 douz. Camisoles et Caleçons de tout genre et de toute grandeur pour hommes (des fabriques canadiennes,) à 45 cts.

BEHAN BROTHERS

10 juin 1877. 6 9

A VENDRE A BON MARCHÉ.

UN MAGNIFIQUE MIROIR, verre anglais, mesurant 11 pieds de longueur sur 4½ pieds de hauteur, à vendre à bon marché pour argent comptant.

En vue aux salles d'encan de J. S. Parke et Fils, Batisse Bilodeau.

24 avril 1877. 419

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME pour se rendre généralement utile.

Chez
L. N. ALLAIRE ET Cie.,
22 mars 1877. 240 111, rue Saint-Pierre.

JALOUSIES.

100 PAIRES DE JALOUSIES à vendre à bas prix pour clore une consignation.

Par
JOSEPH LEPAGE,
Nos. 17 et 19, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
Québec.

17 juin 1877. 648

GRANDE RÉDUCTION.
Marchandises Sèches
A
L'USAGE DES FAMILLES.

Afin de prouver au public qu'il peut acheter des Marchandises Sèches à meilleur marché que partout ailleurs à Québec on trouvera plus loin une liste d'effets avec les prix auxquels on les vend. Les acheteurs trouveront au magasin de

F. X. LEPAGE

Un immense lot de MARCHANDISES SÈCHES provenant d'un fonds de banqueroute d'une des plus grandes maisons de Montréal.

DÉPARTEMENT DES COTONNADES.

100 pièces de Shirting valant 14c pour [illegible]
[illegible]

Tweeds [illegible], Anglais et Ecossais à une grande réduction.

Alpacas noir depuis 12½c à 50c.

Assortiment de Draps [illegible] plus complets.

Draps et Casimirs noir de toute qualité et à tout prix, Tapis, Tapisserie, Laine de tous les prix, Soie noire de tous les prix et beaucoup d'autres effets dont l'énumération serait trop longue.

F. X. LEPAGE,
58, Rue de la Couronne,
Saint-Roch, Québec.

11 juin 1877. 638

Marchandises d'Été.

Nous avons reçu par le vapeur *Circassian* des Marchandises de choix appropriées pour la saison présente.

Mantilles et Châles en dentelle.
Manteaux en soie.
" Cles " en laine.
Mousseline blanche, brochée et barrée.

GLOVER, FRY ET Cie.

VÊTEMENTS D'ÉTÉ POUR MESSIEURS

Habillements en Alpaca, Toile et Drill.
Tweeds légers pour habillements.
Vêtements de dessous en merino et cachemire.
Chaussettes de toutes sortes.

N. B.—Vêtements de messieurs faits dans les derniers goûts et par la main-d'œuvre, aussi les Chemises de messieurs, faites à ordre.

GLOVER, FRY ET Cie.

GRANDS MARCHÉS.

Nous avons décidé de vendre le surplus de notre assortiment de Chapeaux en Paille, tous de bonne forme et qualité, depuis 5 cts. à 25 cts.

Gilets de Drap pour enfants, depuis 45 cts.
Gilets de Drap pour dames, depuis 75 cts.

GLOVER, FRY ET Cie.

TAPIS !

Tapis de Bruxelles, patrons nouveaux, depuis $1.00.
Tapis Tapisserie, patrons nouveaux, depuis 65c.
Prélarts anglais 75 cents.
Prélarts américains 50 cents.

GLOVER, FRY ET Cie.

4 juin 1877. 611

TAPIS ET PRELARTS.

Nous avons fait récemment un grand achat de TAPIS DE BRUXELLES et TAPISSERIE, aussi des PRELARTS provenant des meilleures manufactures, que nous offrons à 30 pour cent plus bas que les prix ordinaires, savoir :

60 pièces Tapisserie de 65c à 75c.
40 " Bruxelles à $1.00.
15 " Prélarts anglais à 75c.
20 " Prélarts américains à 50c.

N. B.—50 COUCHETTES en CUIVRE et en Fer, de patrons nouveaux.

GLOVER, FRY ET Cie.

19 mai 1877. 583

HUILE JAUNE DE VEAU MARIN.

54 Barils Huile Jaune de Veau Marin, venant d'être reçu.

En vente chez
JOS. LEPAGE,
Nos 17 et 19, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
Québec.

15 mai 1877. 570

PERDU,

Dans la rue Saint-Jean, vis-à-vis de l'église Saint-Jean, un PORTE-MONNAIE, contenant quelques billets de banques, pièces de monnaie et autres objets. La personne qui l'a trouvé est priée de la remettre à M. Roy, église Saint-Jean.
18 juin 1877. 654

ON DEMANDE

Un MAITRE-D'HOTEL de première classe et DEUX CUISINIERS.
S'adresser au Bureau de la
CIE. DE NAVIGATION A VAPEUR DU SAINT-LAURENT,
13 juin 1877. 647-10f Quai Saint-André.

SITUATION DEMANDÉE.

Un jeune homme de la campagne, sachant l'anglais et le français et la tenue des livres, pouvant fournir de bonnes recommandations, et muni de bons certificats, désire obtenir une place de commis dans un magasin.
S'adresser par lettre à la boîte n. 1086.
4 juin 1877. 609

Situation demandée.

Un homme d'un certain âge désirerait se placer comme serviteur dans une bonne maison. Il est très-entendu dans les soins à donner aux chevaux. Sachant lire et écrire, il peut se rendre généralement utile. Il donnera les meilleures références sur sa probité. S'adresser à ce bureau.
4 juin 1877. 6 6-g

PENSION.

DEUX CHAMBRES sont à louer rue Couillard, n. 13, avec une pension de première classe.
2 mai 1877. 466

ATTENTION ! ! !

GRAND SACRIFICE
DE
LIBRAIRIE !

Le soussigné ayant fait l'acquisition des FONDS DE BANQUEROUTE de LIBRAIRIE F.-X GARANT, Failli, vendra à vente privée à grands sacrifices la balance de ces deux stocks, au moins

75 pour cent au-dessous du prix coutant.

Avis à messieurs les membres du clergé qui désirent se procurer des ouvrages de Théologie ou désirent monter une Bibliothèque privée ou Bibliothèque de paroisse.

La balance des marchandises a été transportée chez MM. DERY, ST.-LAURENT ET Cie, n. 26, rue Saint-Paul, Bâtisses Renaud.

Vente sans réserve.

I. P. DÉRY,
Libraire

Québec, 23 mai 1877. 566

THÉS ! THÉS ! !

2,000 COLIS THÉS, comprenant en partie :

Thés noirs !

Souchong Lapsang très-fin, en boîtes, demie boîtes et canistres.
Congous extra fin, genres Moning, Packling et Kaisow, en boîtes, demie boîtes et canistres.

THÉS VERTS !

Gunpowder choisi extra curieux.
Moyun Old Hyson choisi, diverses marques, et en grande variété.
Imperial extra choisi, nouvelle récolte.
Hyson Twankay fin.
Formosa Oolong très-fin et parfumé.

THÉ DU JAPON INCOLORE.

Un grand assortiment en magasin, et en réception.

115 colis de vrai Thé Japonais, spécialement préparé par le gouvernement japonnais, sans aucun ingrédient coloriant ; c'est le thé le plus pur qui ait jamais été apporté sur ce marché. Voir l'extrait : " Ci-devant il ne s'exportait pas de thé japonais directement des mains de nos commerçants de thé indigènes ; tout était vendu aux étrangers résidents qui emploient des chinois pour le préparer d'après des procédés chinois, le mêlant avec d'autre matière et le rendant vert, ce qui lui faisait perdre sa couleur originale et son goût. Nous avons le dessein maintenant d'exporter directement le vrai thé japonais préparé par Kamibayashi Kumajiro et Cie., avec un soin spécial pour lui conserver son goût naturel et pour le distinguer de tous les autres et y apposer notre estampille et cette annonce sur chaque boîte. "

Manufactnre de Thé Okamoto Shimbashi Tokio de Japon.

En vente chez

WHITEHEAD et TURNER.

18 juin 1877. 669

CHAPEAUX

POUR LA SAISON DES CHALEURS.

CHAPEAUX AVEC VENTILATEUR
EN
PAILLE, PANAMA ET LIVOURNE.

Chapeaux de Feutre dans les derniers genres.

EN GRANDE VARIÉTÉ.

AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE.

G. R. RENFREW ET Cie

4 juin 1877. 608

Elargissement du Canal Welland.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'amodiation des travaux pour l'élargissement du Canal Welland, annoncée comme devant avoir lieu le CINQUIEME jour de JUILLET prochain, est indéfiniment remise aux dates suivantes :

Des soumissions seront soumises jusqu'à VENDREDI, le TROISIEME jour d'AOUT prochain.
Des plans, spécifications, etc., seront prêts pour l'examen, le et après VENDREDI, le VINGTIEME jour de JUILLET.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des Travaux Publics,
Outaouais, 14 juin 1877. 679-41-2 juin

EXPOSITION UNIVERSELLE
PARIS.

LES PERSONNES QUI DÉSIRENT EXPOSER
VOUDRONT BIEN
S'ADRESSER IMMÉDIATEMENT
A
L'hon. Ministre de l'Agriculture,
OTTAWA,

Pour les Blancs d'Applications, les Règlements pour les exposants Canadiens, la Classification et autres renseignements désirables.

Comme l'espace réservé au Canada est restreint, les applications doivent être faites de suite et pas plus tard que

LE 15 JUILLET PROCHAIN.

Aucune application ne sera reçue après cette date.
25 mai 1877. 682-3fps

COMPAGNIE DES VAPEURS DE QUEBEC
ET DES
Ports du Golfe.

Pour Pointe au Père, Métis, Gaspé, Percé, Paspébiac, Chatham, Newcastle, Pointe du Chêne, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Le vapeur *MIRAMICHI*, Capt. Baquet, partira pour les ports ci-dessus, MARDI prochain, le 26 juin, à DEUX heures P. M.
Billets pour Saint-Jean et Halifax.
Il a d'excellentes accommodations pour les passagers.
Pour le fret ou passage s'adresser à
W. MOORE,
Gérant.
Ou G. LEVE,
Agent général de passagers
Vis-à-vis l'Hôtel Saint-Louis.
20 juin 1877. 676

BAZAR

Sous le patronage distingué de Son Excellence le Lt.-Gouverneur.

Un bazar, pour venir en aide aux Dames Religieuses de l'Hôpital du Sacré Cœur, sera ouvert, à la Salle Victoria, le LUNDI, TROIS SEPTEMBRE prochain.

Les dames, dont les noms suivent, recevront avec reconnaissance les objets de toute nature que les personnes charitables et les amis de cette bienfaisante institution voudront bien leur remettre.

Mmes. Jos. Archer,	Mmes. P. Deblois,
" H. Bolduc,	" A. Hamel,
" N. Baizaretti,	" E. Lemieux,
" L. Cannon,	" J. Tourangeau.

Mesdames Chs. Langevin et O. Murphy présideront à la table des rafraîchissements.
19 mars 1877. 256

Victoire ! Victoire ! !

TOUJOURS LES PREMIERS.

Lorsque les manufacturiers de moulins à coudre se lamentent du mauvais temps et sont forcés soit de fermer leurs manufactures ou de travailler à moitié temps ;

Lorsque les manufacturiers suivants, du Canada, déchargent leurs hommes :

The North British America Sewing Machine Co.
The Maritime Sewing Machine Co
The Revolving Shuttle Sewing Machine Co
The Dominion Sewing Machine Co.
The Shaw Manufacturing Co.
The Kendall Manufacturing Co.
The Hespeler Sewing Machine Co.
The Venus Sewing Machine Co.

Lorsque la balance des manufactures de moulins à coudre font travailler leur monde à moitié temps.

ENCORE LORSQUE;

Les grands manufacturiers des Etats-Unis et d'Europe, tels que :

The Howe Sewing Machine Co.
Wheller et Wilson Sewing Machine Co.
Singer Manufacturing Co.
Home Sewing Machine Co.
Victor Sewing Machine Co.

et en général sont tous d'accord à dire que leur vente diminue.

ENFIN ENCORE

Tous les agents de moulins à coudre, malgré leurs efforts pour augmenter leurs affaires, leurs ventes diminuent visiblement, nous sommes les seuls qui crions victoire, et nos affaires, au lieu de diminuer, augmentent. Le nombre des ventes de moulins à coudre faite par nous, n'a jamais été surpassé dans cette ville. Nous avons vendu autant que tous les marchands de moulins à coudre de Québec ensemble.

LISEZ ! LISEZ ! ! LISEZ ! ! !

Voyez les preuves sous serment.

Nous ne trompons jamais personne.

LISEZ ! LISEZ ! ! LISEZ ! ! !

Je, soussigné, L. N. Allaire, de Québec, marchand, déclare que le nombre de moulins à coudre vendus en détail par la société L. N. Allaire et Cie., à Québec, pendant l'année dernière (1876) a été de mille trois cent cinquante-cinq (1355) sans compter un grand nombre d'autres vendus en gros.

En foi de quoi, mon seing, ce vingt-sixième jour d'avril mil huit cent soixante-dix-sept.

L. N. ALLAIRE.

Affirmé devant moi, ce jour, 26 avril 1877.
JEAN CÔTÉ,
Notaire Public,
Québec.

Nous continuerons comme par le passé à donner satisfaction aux acheteurs. Aux personnes qui achètent pour argent comptant nous donnerons une réduction raisonnable.

Les conditions de la vente, ordinairement, sont de quatre piastres argent comptant, la balance payable une piastre par semaine.

N'OUBLIEZ PAS DE VENIR CHEZ
L. N. ALLAIRE ET Cie.,
111, rue St.-Pierre, coin de la rue St.-Jacques,
Vis-à-vis la Banque de Québec,
Basse-Ville, Québec.
18 mai 1877. 532-14 fév.-1a

Oranges ! Oranges ! !

Un nouveau lot de BELLES ORANGES pour être vendues à 20 cents la douzaine.
Chez
GINGRAS et LANGLOIS,
54, rue du Palais,
avril 1877. 312 Québec.

ARGENT A PRÊTER.

Le soussigné a de l'ARGENT A PRETER sur billet, escompte des billets.
Et aussi sur propriétés foncières, à la ville ou dans les campagnes voisines de la ville.
ED. BÉGIN,
Notaire et Agent,
Bureau : n. 20, rue Saint-Pierre
Basse-Ville,
ou 141, rue d'Aiguillon.
3 fév. 1877. 104

Etabli en 1865

GILMORE ET Cie., Procureurs légaux.

Successeurs de Chipman, Hosmer et Cie.
629, F Street, Washington.

Brevets américains et étrangers

Brevets obtenus dans tous les pays. Aucun honoraire exigé d'avance. Aucun émolument n'est exigé à moins que le brevet ne soit obtenu. Attention spéciale donnée aux cas d'intervention devant le bureau des brevets. Extensions devant le Congrès. Instances pour inexécution dans différents Etats, et tout litige concernant des inventions ou des brevets. ENVOYER DES TIMBRES POUR PAMPHLET DE SOIXANTE PAGES.

Cours et Départements des Etats-Unis.

Réclamations poursuivies dans la Cour Suprême des Etats-Unis, Cour de Réclamations, Cour de Commissaires des Réclamations de l'Alabama, Commissions des Réclamations du Sud, et toutes les classes de réclamations de guerre devant les départements exécutifs.

Arrérage de paiement et prime

Des OFFICIERS, des SOLDATS et des MARINS de la dernière guerre, ou leurs héritiers ont, dans bien des cas, droit à un octroi de la part du gouvernement, et dont ils n'ont aucune connaissance. Ecrire l'histoire complète du service et mentionner le montant de la paie et la prime reçus. Inclure des timbres et une réponse complète, après examen, vous sera donnée gratuitement.

Pensions.

Tous OFFICIERS, SOLDATS et MARINS blessés dans la dernière guerre, bien que légèrement, peuvent obtenir une pension, et plusieurs de ceux qui en reçoivent une ont droit à une *augmentation*. Envoyer des timbres et une information vous sera fournie gratuitement.

Les réclamants dont les procureurs ont été suspendus obtiendront gratuitement des informations complètes et des papiers nécessaires en s'adressant à nous.

Comme nous n'exigerons aucun honoraire à moins que le succès couronne notre travail, on devra nous envoyer des timbres pour affranchir la réponse en retour.

Bureau Général des Terres des Etats-Unis

Des cas de terres contestées, réclamations de terres privées, la préemption de mines et des cas d'établissement, poursuivis devant le Bureau Général des Terres et le Département de l'Intérieur.

Mandats pour ancienne prime de Terres.

Nous payons comptant pour ces mandats. Là où les cessions sont imparfaites nous donnons instructions de les perfectionner.

Contracteurs de Malles et autres.

Nous agissons comme procureurs pour ces personnes en leur procurant des contrats, en faisant des collections, en négociant des emprunts et en nous occupant de toutes les opérations qui nous seront confiées.

Des arrangements avantageux sont faits avec des procureurs dans toutes les classes d'affaires.

Adresser GILMORE ET Cie.,
P. O. Boîte 44. *Washington, D. C.*

WASHINGTON, D. C., 24 novembre 1876.

J'éprouve un grand plaisir à exprimer mon entière confiance dans la responsabilité et la fidélité de la maison de la maison Gilmore et Cie., de cette ville, pour les affaires légales, de brevets et de collection.

GEO. H. B. WHITE,
Caissier de la Banque Métropolitaine Nationale.
19 janv. 1887. 48

La File permanente de Cohn pour Bureau

A subi l'épreuve de 20 années et pour son utilité sa durée et sa commodité, elle est encore sans égale.

Nous pouvons référer à MM. Robertson, Linton et Cie., J. L. Cassidy et Cie., en cette ville, et à plusieurs autres maisons dans toute la Puissance qui sont unanimes à vanter cet article et à le trouver précieux pour filer et conserver des lettres, des factures et autres documents.

Elle surpasse tout ce qui a été inventé jusqu'ici et est précieuse pour les marchands, les manufacturiers, les banquiers, les courtiers, les express, les compagnies de chemins de fer et de vapeurs et de fait pour tout les hommes d'affaires ou de profession.

Cet article se fabriquant aujourd'hui à la vapeur, sur une grande échelle, les soussignés peuvent offrir ces files à des prix considérablement réduits, afin de les mettre à la portée de tous les hommes d'affaires.

PRIX :

Files, grandeur papier à lettre, ci-devant $5. maintenant $2.50 chaque.
" papier Foolscap, ci-devant $7.50 maintenant $3 50 chaque.
" papier à billet, ci-devant $4.00 maintenant $2.00 chaque.
Couverts pour grand papier à lettre, ci-devant $9.00 maintenant $8.00 par douzaine.
" Foolscap, ci-devant $10.50 maintenant $7.00 par douzaine.
" Papier à billet, ci-devant $7.00 maintenant $4.00 par douzaine.

MANUFACTURÉES PAR LA
Compagnie Manufacturière Métallique de Papeterie,
43, rue Saint-Pierre, Montréal.
23 déc. 1876. 1409

A vendre ou a louer

PROPRIÉTÉS A VENDRE.

1o. Un emplacement de 47 pieds de front sur 88 pieds de profondeur, situé au coin des rues Saint-Joseph et Saint-Anselme, Saint-Roch, avec maison en bois lambrissée en briques, à 2 étages et hangar en bois à 2 étages.

2o. Un emplacement de 63 pieds de front sur 59 pieds de profondeur, situé à Lévis, avec maison en bois à 1 étage.

Pas de rentes de terrain sur le second lot.
Conditions libérales.
S'adresser à
LOUIS LESSARD,
Sec.-Trés.
Soc. Const. Perma. Québec.
11 mai 1877. 507-1m

MAISON A VENDRE.

UNE MAISON très bien finie à deux étages, située du côté sud de la rue Saint-Olivier, n. 151, faubourg Saint-Jean, avec un hangar en arrière aussi à deux étages et pouvant servir pour une boutique. Cette propriété occupe un demi emplacement, et a subi récemment d'excellentes réparations et est pourvue de closets à chaque étage.

S'adresser sur les lieux ou au bureau du *Journal de Québec*.
13 janv. 1877. 28

AVIS DE DÉMENAGEMENT.

MM. J. PARKE ET FILS ayant transporté leur établissement de Meubles de la rue du Palais à la MAISON BILODEAU, n. 55, rue de la Fabrique, sont maintenant prêts à montrer l'un des assortiments les plus considérables d'effets d'ameublement en général qui soit en cette ville. Ils ont la confiance que par une attention sérieuse aux besoins de leurs pratiques, et en vendant à bon marché, ils mériteront une continuation de ce patronage qu'ils ont reçu jusqu'ici.

J. PARKE et FILS,
8 mai 1876. 468 Encantaurs.

COLLEGE OF OTTAWA

Investi des pouvoirs d'Université en 1866

Le Collège d'Ottawa, sous la direction des RR. Pères Oblats de Marie Immaculée, est situé sur un des points les plus salubres de la capitale. La position du collège exige que l'enseignement des sciences et des diverses facultés soit fait en anglais ; mais le français n'en est pas moins l'objet du plus grand soin possible. Si d'un côté c'est pour les Canadiens-français un petit surcroît de travail, c'est pour eux un immense avantage, puisqu'ils se familiarisent ainsi avec la connaissance de l'anglais, dès maintenant si indispensable dans le pays.

Le programme des études comprend :
1o. Le Cours Commercial.
2o. Le Cours de Génie Civil.
3o. Le Cours Classique.

CONDITIONS PÉCUNIAIRES.

Pension par semestre	$67.50
Lavage et raccommodage	7.50
Literie	5.00

Les personnes qui désireraient de plus amples informations sont priées de demander au Collège le Prospectus et Cours des Etudes.
21 juin 1876. 684

J. & W. REID,

40, rue Saint-Paul, Québec.

MANUFACTURIERS de PAPIER-FEUTRE pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.
PAPIER GOUDRONNÉ pour les couvertures des maisons.
PAPIER A ENVELOPPES, gris, brun, drabe et marbré, de toute grandeur et de toute qualité.
PAPIER A IMPRIMER, blanc et de couleur, de toute grandeur et de toute qualité.
SACS DE PAPIER fait à la machine, pour épiceries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.
LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

Importateurs et Marchands

De Papier à écrire,
d'Enveloppes,
de Plumes et
d'Encre

Enfin de toute sorte de Papeteries.

Le tout sera vendu au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.
TAPISSERIES, en gros seulement.
J. et W. REID.
28 mars 1877. 295

EN VENTE,

250 BARILS GOUDRON, grand.
100 " " petit.
200 " Poix noire.
50 " Poix verte.
50 " Goudron de Pin
J. et W. REID,
25 avril 424 Rue Saint-Paul.

LIBRAIRIE.

LE SOUSSIGNÉ DONNE AVIS

A Messieurs les Secrétaires-Trésoriers des Municipalités Scolaires et à Messieurs les Professeurs de Collèges, Instituteurs, Institutrices, etc., etc.

Qu'il a toujours en mains un assortiment complet de Livres classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.

On y trouvera aussi une grande variété de Papiers de tous les genres, à des prix très-réduits.

N. S. HARDY,
Libraire,
Vis-à-vis la chapelle de la Basse-Ville.
15 août 1876. 888

BREVETS D'INVENTION.

Je crois devoir avertir de nouveau le public que, tout en me livrant avec la plus sérieuse activité à l'exercice de la profession d'avocat, je m'occupe spécialement des demandes relatives aux brevets d'invention. J'ai étudié la loi des brevets, j'en sais toutes les exigences, je connais toutes les formalités qu'elle exige. Je suis donc en mesure d'accepter consciencieusement la confiance des inventeurs ou des autres personnes qui peuvent, à la place des premiers, obtenir le droit d'invention.

Ceux de mes compatriotes qui désirent solliciter des patentes du BUREAU DES PATENTES des Etats-Unis, peuvent s'adresser directement à moi, soit en venant à mon bureau, soit en m'écrivant. Je leur donnerai pleinement toutes les informations qu'ils pourront requérir. Mes correspondances fréquentes avec une société d'avocats très-distinguée, (GILMORE, SMITH ET Cie.,) à Washington, et mes études sur la loi des Patentes des Etats-Unis me permettent de poursuivre efficacement toutes les procédures relatives aux demandes de brevets américains.

PHILIPPE MASSON,
Avocat et Bachelier-en-Droit.
Bureau : No. 12, rue Sainte-Anne, Haute-Ville, dans la bâtisse du *Journal de Québec*
8 mai 1877. 492-1m

QUAIAGE ET EMMAGASINAGE.

Excellente place de Déchargement avec Emmagasinage.
S'adresser à
W. MOORE,
Gérant,
4 mai 1877. 477 Cie. des V. de Q. et P. G.

NOUVELLE LIBRAIRIE.

M. J. S. GAUVREAU, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une nouvelle librairie, au No. 33, marché Finlay, Basse-Ville.

Il aura toujours en main ce qui concerne cette ligne, telle que Livres de Prières, Papiers de toutes sortes, Ornements d'églises, Vin de Messe, etc.

Il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement dû aux jeunes commençants.
14 juin 1877. 652

IMPRIMERIE A. COTE ET Cie

Journaux d'Ecole.

En vente à cet établissement PAPIER RÉGLÉ avec entête imprimée pour la confection de Journaux d'Ecole.
28 mars 1872. 269

AUX MARCHANDS.

LE SOUSSIGNÉ A UN ASSORTIMENT GÉNÉRAL

D'EPICERIES,

et il est prêt à approvisionner ses pratiques au plus bas prix possible du marché.
JOS. LEPAGE,
Nos. 17 et 19, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
16 avril 1877. 377 Québec.

REVUE DE MONTRÉAL

Théologique, Scientifique, Littéraire.

PARAITRA LE 22 FEVRIER.

Prix de l'abonnement : $3.00 par an, payable par moitié après la 1ère livraison de chaque semestre.

On s'abonne aux bureaux de la *Revue*, chez J. A. PLINGUET, Imprimeur, 59, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal.

Conseil de la Rédaction :

MM. R. BELLEMARE,
N. BOURASSA,
L'ABBÉ T. A. CHANDONNET,
C. S. CHERRIER,
GUST. DROLET,
L'ABBÉ JOS. O. GODIN,
W. MARCHAND,
L'ABBÉ L. A. VALOIS,
L'ABBÉ H. A. VERREAU.

6 fév. 1877. 133

AVIS.

MM. J. Parke et Fils

continueront à donner une attention spéciale aux ventes par encan aux résidences privées.

Ceux qui ont besoin de leurs services les obligeront en laissant leurs ordres au

No. 55, rue la Fabrique,

Aussi à bonne heure que possible, afin de fixer le jour de la vente.
2 avril 1877. 302

AVIS D'ENCAN

PAR

Oct. Lemieux et Cie.

Encanteurs, Evaluateurs et Marchands à Commission.

Les soussignés informent tous ceux qui ont des encans à faire au printemps et qui veulent bien nous accorder leur patronage, de nous en communiquer l'information au plus tôt afin de fixer le jour de leur vente à une date convenable. Tous les encans que nous ferons dans le mois d'avril, seront publiés au 1er avril, sous forme de catalogue, dans ce journal, avec date, résidence, etc. Conditions libérales, règlements immédiats.

Nous offrons à ceux qui disposent de leurs meubles et effets par encan, l'avantage de dix années d'expérience comme encanteurs, et nous sommes heureux de dire que chacune de nos ventes est patronisée par un grand nombre d'acheteurs de Québec, Saint-Sauveur et Lévis. Nous remercions très-cordialement ces derniers et nous leur promettons de bons achats dans le mois d'avril.

Pour autres informations s'adresser à notre salle d'encan, rue et faubourg Saint-Jean.

OCT. LEMIEUX ET Cie.,
16 mars 1877. 248 Encanteurs.

CASEY ET Cie.,

Encanteurs, Courtiers, Evaluateurs et Marchands à Commission.

Principaux Encanteurs pour Meubles de Ménage et Effets d'ameublement de tous genres.

Ils sont maintenant prêts à en recevoir dans leurs Salles spacieuses, Salle Champlain, et aux Entrepôts, 23 et 28, rue Saint-Jean, Haute-Ville. Ils désirent aussi informer ceux qui se proposent de faire vendre à leurs résidences privées de leur donner instruction aussitôt que possible afin de fixer le jour de la vente, et d'éviter des désappointements, etc.

M. Casey donnera son attention personnelle à ces ventes, et par sa parfaite connaissance pratique des affaires et sa longue expérience dans la conduite des ventes par encan, il donnera cette satisfaction qui est le résultat invariable.

SALLE D'ENCAN,
11 avril 1878. Rue Saint-Jean.

Tableau indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, JUIN, 1877.

ARRIVÉE A. M.	ARRIVÉE P. M.	MALLES.	CLOTURE A. M.	CLOTURE P. M.
		ONTARIO.		
8.00		Ottawa, par chemin de fer (a)		6.15
8.00		Province d'Ontario (a)		6.15
		QUÉBEC.		
8.10		Arthabaska, Sherbrooke, Lennoxville, Island Pond, Township de l'Est et Richmond, jusqu'à Montréal, par chemin de fer, tous les jours (a)		6.15
		Station de la Chaudière		6.15
8.00		Cité de Montréal, et l'Ouest, par chemin de fer, tous les jours (a)		6.15
		Montréal Ouest, par train express, les lundis, mercredis et vendredis	12 midi.	
		Trois-Rivières et Sorel, par chemin de fer, tous les jours, à		6.15
		Leeds, Mégantic, tous les jours (a)		6.15
8.00		Saint-Gilles et Saint-Sylvestre, tous les mardis, jeudis et samedis (a)		6.15
		Montréal, Sorel, Trois-Rivières, St.-Pierre-les-Becquets, Batiscan et Berthier, par steamer, tous les jours		4.30
	4.30	Rivière-du-Loup, par chemin de fer, entre Québec et la Rivière-du-Loup tous les jours à	10.30	
	7.30	Par l'express, est de la Rivière-du-Loup, tous les jours, (b) à	6.00	
		Moulins de la Chaudière	10.30	
		MALLES LOCALES.		
9.00		Les comtés de Beauce et Dorchester, par chemin de fer de Lévis et Kennebec, tous les jours à		3.45
8.30		Beaumont et Saint-Michel, tous les jours		4.30
8.30	3.00	Bienville, Lauzon et Saint-Joseph, (Anse des Sauvages), deux fois par jour	8.00	4.30
		Lévis, trois fois par jour	8.00 11.30	4.30
8.00	4.30	Québec-Sud, deux fois par jour	6.30	6.15
	3.00	New-Liverpool et Saint-Jean Chrysostôme deux fois par jour	8.00	4.30
8.00	2.30	Spencer Cove, deux fois par jour	8.00	2.30
		Sillery Cove	8.00	
		Saint-Sauveur et Saint-Roch, quatre fois par jour	8.30 10.30	2.30 5.00
9.00		Bergerville et Cap Rouge		2.30
		Rive Sud (Ouest.) Saint-Nicolas, jusqu'à Bécancour, tous les jours	8.00	
8.00		Rive Nord, (Ouest,) Sainte-Foye, Ancienne-Lorette, jusqu'aux Trois-Rivières, par terre, tous les jours		4.00
8.00		Rive Nord, (Est,) par terre, Beauport Sault-Montmorency, Saint-Tite des Caps, tous les jours, à	8.00	
		Baie Saint-Paul, les Eboulements, Saint-Irénée, Pointe au Pic, Murray Bay, Bureau à l'Est, et pour le comté de Chicoutimi, tous les jours, par chemin de fer, à	6.30	
8.00		Ile d'Orléans, les lundis, mercredis et vendredis		4.00
8.00		Fourg-Louis, Saint-Raymond, Pont-Rouge, Ste-Catherine, les lundis, mercredis et vendredis		4.00
10.00		Valcartier et Stoneham, les mercredis et samedis		2.00
10.00		Laval et Lac Beauport, les mercredis et samedis		2.00
10.00		Charlesbourg, Lorette et St Ambroise, tous les jours, à		2.00
		BAIE DES CHALEURS.		
	5.00	Matapédiac, Cross Point, Maria, Campbellton, Nouvelle Bonaventure, Caplin et New-Richmond, par chemin de fer, tous les jours	6.30	
		Comtés de Bonaventure et Gaspé, par chemin de fer, tous les jours à	6.30	
		PROVINCES MARITIMES.		
8.00		Partie nord du Nouveau-Brunswick, Edmunston, Woodstock, par chemin de fer, tous les jours	6.30	
8.00		Nouveau-Brunswick, Fredericton, Saint-Jean, Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, par le chemin de fer Intercolonial, tous les jours, à	6.30	
		Terreneuve et les Bermudes, I. O. sont comprises dans chaque malle pour Halifax, d'où une malle est expédiée à l'arrivée des steamers Inman, venant de New-York.)	6.30	
		ETATS-UNIS.		
8.00		Boston et New-York, etc. tous les jours		6.15
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres, etc., payées d'avance, voie de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées		6.15
		Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane à New-York, tous les jours d'où les malles sont expédiées chaque jeudi.		6.15
		Pour Saint-Thomas, les Indes Occidentales, jusqu'à New-York d'où les malles sont expédiées le 23 de chaque mois.		6.15
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la voie canadienne chaque samedi (c) à	11.00	
		Par les vapeurs de la ligne Cunard, voie de New-York, les lundis		6.00

a.—Sac des malles p. chars ouvert jusqu'à........ 8 30 P. M.
b.— Do do .... 6.30 A. M.
c.—Sac supplémentaire, les samedis, à .... 12 00 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle.

Les boîtes aux lettres sur la rue seront visitées à 6.00 A. M. 10.00 A. M., 3.30 P. M., et 6.00 P. M.

Le facteur délivrera les lettres à 8.30 A. M., 11.30 A. M., et 4.00 P. M.

J. B. PRUNEAU,
Maître de Poste.
28 juin 1877. 807

J. G. COUTURE,

NOTAIRE,
Commercial Chambers,
No. 92, RUE SAINT-PIERRE,
QUÉBEC.
Résidence, 99, rue d'Aiguillon.
30 mai 1877. 596-4m

PEINTURE ÉLASTIQUE

A

L'épreuve de l'eau et du feu.

Cette peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte bien *meilleur marché* que tout autre. Elle remplit toutes les petites fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque par qui que ce soit ; n'exige que trois heures de beau temps pour sécher et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise.

Nous pouvons la recommander pour les constructions en pierre brute et en briques, parce qu'elle a la propriété d'empêcher la gelée de pénétrer dans les murs. Elle n'a pas d'égale pour les toits de granges, hangars, remises, clôtures, etc., etc.

Nous pouvons certifier que 15 gallons de cette peinture couvriront une plus grande étendue qu'un quart de goudron. Un seul gallon couvre 150 pieds.

N'oubliez pas de demander la

PEINTURE ELASTIQUE.

Des certificats des personnes qui s'en sont servi peuvent être vus à nos bureaux.
En vente chez les manufacturiers
DÉRY, ST. LAURENT ET Cie,
Encanteurs et Marchands à Commission,
Bloc Renaud, n. 26, rue Saint-Paul
26 mai 1877. 583-3m Québec

M. ED. DOLBEC

Autrefois de la maison McCAGHEY et DOLBEC et représentant aujourd'hui la Maison

RENAUD ET Cie

Invite respectueusement le public et ses amis, tant de la ville que de la campagne, à visiter son établissement au

No. 24, rue Saint-Paul,

BRANCHES D'AFFAIRES :

ARGENTERIE.—Services à Thé, Huiliers, Pots à l'eau, Corbeilles, Objets de fantaisie, etc.

FAIENCE.—Services à Diner et à Déjeuner, Sets à Toilette en pierre et en porcelaine, BOLS A LAIT.

VERRERIE.—Lampes, Pots à l'eau, Sets de table, Bocaux, Verres, Cheminées, etc.

POTERIE.—Jarres et Cruches de toutes grandeurs, Pots à café, etc., en grès de Bristol.

VITRES.—Un assortiment complet de belles Vitres et en bien bon ordre.

LAMPES.—Depuis 2 jusqu'à 12 lumières, toutes d'un nouveau patron et artistement travaillées.

HUILE DE CHARBON.—En quarts et en canistres de 5 gallons à l'usage des familles.

—AUSSI—

Plats, Bassins et Assiettes en fer blanc.
9 juin 1877. 630-12m-5 mai

1877. 1877.

LIGNE QUOTIDIENNE.

PAR LES
VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY
ET LES
PLACES DE BAINS
DANS LE
Bas du fleuve Saint-Laurent.

A COMMENCER le 24 de JUIN, les vapeurs de première classe bien connus

SAGUENAY,	Capt. A. Barras,
ST. LAWRENCE,	" M. Lecours,
UNION,	" E. Hamond,
CLYDE,	" P. Turgeon,

Partiront comme suit du quai Saint-André.

Les LUNDIS et JEUDIS, à 7.00 A. M., le *St Laurence* pour la Baie des Ha ! Ha !, arrêtant à Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

Les MARDIS et VENDREDIS à 7.00 A. M., le *Saguenay*, pour Chicoutimi, et la Baie des Ha ! Ha !, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Les Eboulements, Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.00 A. M., l'*Union*, pour la Baie des Ha ! Ha !, arrêtant à Murray Bay, Rivière du Loup et Tadousac.

En rapport à Québec avec les vapeurs de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, et à la Rivière du Loup avec le chemin de fer Intercolonial pour et des Provinces Maritimes et les Etats Atlantiques. Laissant la Rivière du Loup, les jours de semaine, à 5.30 P. M., pour le Saguenay ; et pour Québec les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis, à 5.30 P. M., et le dimanche à 7 P. M.

Ligne de Kamouraska.

Les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7.30 A. M., le *Clyde* partira du quai Saint-André, pour Kamouraska, arrêtant à Berthier, L'Islet, Saint-Jean Port Joli et Saint-Dénis.

On peut se procurer des billets, et retenir des cabines, au bureau de G. LEVE, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au bureau de la Compagnie.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du Saint-Laurent, quai Saint-André.

A. GABOURY,
8 juin 1877. 628 Secrétaire.

COMPAGNIE DE NAVIGATION
DU
Richelieu et d'Ontario.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE
ENTRE
Québec, Montreal, Kingston, Toronto, Hamilton et tous les ports intermédiaires.

Cette ligne magnifique se compose des vapeurs à roues latérales de première classe suivants :

ENTRE QUEBEC ET MONTREAL.

QUEBEC..................Capitaine Labelle.
MONTREAL.............. " Nelson.

L'un d'eux partira du quai Napoléon tous les soirs (les dimanches exceptés) à 5 heures, arrêtant aux ports intermédiaires et arrivant à Montréal de bonne heure le lendemain matin.

Entre Montreal et Hamilton,

CORSICAN ....Capitaine Sinclair
SPARTAN.................... " Baily.
CORINTHIAN................ " Farrell.
PASSPORT................... " Irving.
ALGERIAN, neuf........... " Trowell.
MAGNET......................

Partira du Bassin du Canal, tous les jours, à partir du SEPT JUIN, à 9 heures, et de Lachine, à l'arrivée du train qui part à midi de la Gare Bonaventure, pour

HAMILTON

Et les ports intermédiaires, établissant une connexion directe à

PRESCOTT et BROCKVILLE

avec les chemins de fer pour Ottawa, Kemptville, Perth, Arnprio, etc.) ; à

TORONTO et HAMILTON

avec les chemins de fer pour Collingwood, Sault Sainte-Marie, Fort William, Duluth, Stratford, London, Chatham, Sarnia, Détroit, Chicago, Milwaukee, Galena, Green Bay, Saint-Paul et Fort Garry, et avec le

VAPEUR *CITY OF TORONTO*

Pour Niagara, Lewiston, Chute Niagara, Buffalo Cleveland, Toledo, Cincinnati, etc.

☞ Les vapeurs de cette ligne sont sans rivaux et par la plénitude de leurs arrangements, ils offrent aux voyageurs des avantages qu'aucune autre ne peut offrir.

☞ Ils passent par tous les rapides du Saint-Laurent et fournissent aux voyageurs d'admirer les scènes splendides du lac Milles Iles le jour.

BUREAU DES BILLETS, chez G. LEVE, vis-à-vis l'Hôtel Saint-Louis, et au quai Napoléon, où l'on peut s'assurer la possession d'une chambre.

A. DESFORGES,
28 mai 1877. 578 Agent.

NOUVEAUTÉS ! !

Le soussigné a l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir une des plus grandes importations de

CHAPEAUX DE SATIN ET DE FEUTRE

qui n'a jamais été faite en cette ville.

75 douzaines Chapeaux de Satin

ET

500 douz. Chapeaux de Feutre

de première qualité et des dernières modes, venant des meilleures manufactures anglaises, françaises et américaines.

50 DOUZAINES CHAPEAUX DE FEUTRE NOIRS ET DE COULEURS

POUR ENFANTS DE LA PREMIERE COMMUNION.

Ces achats considérables ayant été faits par le soussigné lui-même, AU COMPTANT et à des CONDITIONS EXCESSIVEMENT AVANTAGEUSES, cela lui permet de vendre ces chapeaux

A DES PRIX EXTREMEMENT REDUITS,

MARCHANDISES SECHES

Tout acheteur pourra se convaincre lui-même de la modicité des prix en faisant une visite au magasin du soussigné, où il trouvera toujours un grand assortiment de Soies Noires, tels que Grain, Gros de Suez, Glacé, etc., etc., et les couleurs les plus nouvelles. Une grande variété d'Etoffes à Robes, Etoffes Noires de tout genre telles que Alpaca, Cobourg, Mérinos, Barathes, Balmoral, Paramata tout laine et laine et soie. Draps Noirs, Serges et Etoffes de Couleurs pour habits de messieurs, Tweeds Anglais, Canadien, etc., etc., et une grande quantité d'autres articles trop long à énumérer.

AUSSI.—Plusieurs mille piastres de Marchandises Sèches légèrement endommagées à une REDUCTION EXTRAORDINAIRE.

LE DÉPARTEMENT DES HARDES FAITES

ne le cède à aucun autre du genre à Québec. Tous les ouvrages exécutés dans la maison sont garantis. Un tailleur accompagné d'un grand nombre d'ouvriers de première classe sont attachés à l'établissement.

Z. PAQUET,
No. 209, rue Saint-Joseph, Saint-Roch, vis-à-vis le Couvent.
Québec, 11 avril 1877. 365-2¼m

L'INSTRUCTION PUBLIQUE
AU CANADA

PRECIS HISTORIQUE ET STATISTIQUE

PAR M. CHAUVEAU,

Ancien ministre de l'Instruction Publique dans la Province de Québec.—Québec, imprimerie AUGUSTIN COTÉ ET Cie., 1876. Joli volume in-8, de près de 400 pages. Prix du gros, broché, $0.75 par exemplaire. Un seul exemplaire, $1.00.

20 janvier 1877. 49

Huile de Charbon.

Huile de Charbon de première qualité venant d'être reçue et en vente à bon marché.
En vente chez
JOS. LEPAGE,
Nos. 17 et 19, rue Saint-Jacques,
Basse-Ville,
16 avril 1877. 375 Québec.

Agents demandés.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre feu des comtés de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska, a besoin de QUATRE AGENTS, pour prendre des risques dans les paroisses et cantons de la Province de Québec.
S'adresser à
L. H. GOSSELIN,
Gérant,
23 janv. 1877. 59 Mountain Hill House.

Réduction sur Vins.

Dames-Jeannes, contenant 5 gallons de Vin Blanc (Sherry) très-pâle et très-sec, pour la modique somme de $7.00.
GINGRAS et LANGLOIS
54, rue du Palais.
27 mars 1877. 282

SOCIÉTÉ
DE
CONSTRUCTION PERMANENET
DE QUÉBEC.

Le public est informé que l'on peut en tout temps, SOUSCRIRE DES ACTIONS dans le fonds capital de la Société de Construction Permanente de Québec et que les actionnaires peuvent, à leur option, payer leurs actions soit d'avance, soit mensuellement Ceux qui paient d'avance, pour pas moins de un mois, ont droit à un rabais au taux de 6 p. 100 l'intérêt.
Par ordre,
LOUIS LESSARD,
Secrétaire-Trésorier.
Québec, 23 mars 1878. 241

AVIS PUBLIC.

PLATRE A VENDRE

2000 QUARTS DE PLATRE A ENGRAIS.
500 QUARTS DE PLATRE DE PARIS à $2 par quart.
EDOUARD CAZEAU,
Moulin à Plâtre,
No. 78, rue Saint-Paul.
5 mars 1877. 208-3m-3fps p

HOTEL RICHELIEU,

Coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent,

Vis-à-vis le Palais de Justice,

MONTRÉAL.

C'est le seul hôtel de la ville tenu sur les plans européen et américain. L'hôtel peut recevoir 200 personnes.

CONDITIONS :

Plan Américain, Chambre et Pension, $1.50 par jour.
Plan Européen $1.00 par jour pour une chambre élégamment fournie.
L'omnibus de l'hôtel se trouve à l'arrivée de tous les trains de chemin de fer.
J. B. DUROCHER,
Propriétaire.
21 avril 1877. 397-6m

SIMON BEDARD

FERBLANTIER,
No. 22, rue Saint-Nicolas Palais.
QUÉBEC.

Marchand et manufacturier de Ferblanterie, d'articles vernis, polis et étampés.

En gros et en détail.

Ainsi que des Chaînes d'arpenteur, mesure anglaise et française.

AUSSI EN MAINS.

Un grand assortiment de Poêles de cuisine de Lotbinière, Poêles doubles et simple.

11 janv. 1875.

Société Permanente
DE
CONSTRUCTION DES ARTISANS.

AVIS.

Le Livre de souscription de la classe D. est maintenant ouvert dans les bureaux de la Société, n. 105 rue Saint-Pierre, Basse-Ville, en face de la Banque de Québec.
Par ordre,
A. J. AUGER
Sec.-Trés.
15 mai 1877. 521

WESTERN
COMPAGNIE D'ASSURANCE

INCORPORÉE EN 1851.

Capital souscrit	$800,000 00
Capital demandé et payé	$400,000 00
Surplus	$705,222 91
	$1,105,222 91

FEU ET MARITIME.

BUREAU PRINCIPAL : TORONTO, ONT.

Assurances effectuées aux taux courants les plus bas sur Maisons, Marchandises et autres propriétés contre perte ou dommage par le feu.
Sur Bâtiment, Cargaison et Fret, contre les périls de la navigation intérieure
Sur Bâtiment et Cargaison, risques avec les Provinces Maritimes.
Sur Cargaison et Fret en Angleterre.
Les pertes sont payables à Londres quand on le désire.

A FRASER ET Cie,
17 mai 1877. 531-3m Agent.

LES ŒUVRES COMPLETES
DE
J. M. Lemoine.

QUEBEC PAST AND PRESENT, illustré et relié, $2.
MAPLE LEAVES pour 1873-4-5 3 vols, $3.
ALBUM CANADIEN, $3, très rare.
MAPLE LEAVES pour 1863, Illustré, $3.
THE TOURIST'S NOTE BOOK, seconde édition, $0.25.
LES OISEAUX DU CANADA, très-rare, $5.
ALBUM DU TOURISTE, $1.
MEMOIRE DE MONTCALM VENGÉ, rare, $1.
NOTES HISTORIQUES SUR LES RUES DE QUEBEC, $0 25.
En vente au comptant chez
M. L. CRÉMAZIE,
No. 19, (ancien n. 17), rue Buade.
28 avril 1877. 430

Changement d'Atelier.

EUGENE HAMEL,

ARTISTE-PEINTRE,

Informe les amateurs des beaux Arts et messieurs les curés qu'il a transporté son atelier au n. 12, rue Sainte-Anne, Place d'Armes, au 2me étage de la maison du *Journal de Québec*, où il sera prêt à exécuter toutes commandes de Tableaux d'églises et Portraits d'après nature, en couleurs à l'huile, et aussi Portraits au crayon d'après nature et d'après photographie, à des prix très-modérés.
6 avril 1877. 317

EN VENTE CHEZ

MM. LEMIEUX ET NOEL

Rue Saint-Pierre, Basse-Ville.

Machine à Tricoter,
Machine à Laver,
Machine à Tordre.

Québec, 29 mai 1876. 559

BAZAR

En faveur de l'Asile du Bon Pasteur.

Sous le patronage de Son Excellence l'Honorable Luc Letellier de Saint-Just, Lieutenant-Gouverneur.

Un Bazar pour le soutien de cette institution, aura lieu dans le cours du mois de SEPTEMBRE prochain, à la Halle du nouveau marché. Les personnes charitables sont invitées à l'honorer de leur visite.

Les tables seront tenues par les dames dont les noms suivent :

Mesdames Owen Murphy, S. Lesage, J. G. Bossé, F. Gourdeau, S J Bennett, F. Carbray, E. C. E Gauthier, F. E. Roy ; Mesdemoiselles Meilleur, Mary Bella Patton, Chauveau, Flore Roy, Séraphine Roy.

Mesdames Baillargeon, Robitaille, Pentland et F. X. Langevin, prés deront à la table de rafraîchissements
7 mars 1877. 283

Agence du JOURNAL à New-York

MM. GEO. P. ROWELL et Cie., agents d'annonces, 41, Park Row, N.-Y., sont autorisés à traiter à des taux modérés pour l'insertion des annonces du public américain dans le *Journal de Québec*, que l'on peut voir dans leur chambre de lecture.
2 mars 1876. 176

☞ Publié par AUGUSTIN COTE, imprimeur-éditeur, sous la raison de A. COTE et Cie., no. 13 rue Sainte-Anne, vis-à-vis la Place d'Armes, en la cité de Québec, le dit Augustin Côté ayant son domicile au no. 8, rue [illegible], en la dite cité.